



SÉRIE CONNAISSANCES

EMPLOI RURAL

Promouvoir des emplois ruraux décents pour plus de sécurité alimentaire: Raisons d'agir



SÉRIE CONNAISSANCES

Promouvoir des emplois ruraux décents pour plus de sécurité alimentaire: Raisons d'agir

Division de la protection sociale (ESP)
Département du développement économique et social
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2014

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

E-ISBN 978-92-5-208047-3

© FAO, 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

Remerciements.....	4
Introduction.....	5
1 L'emploi rural décent: une composante essentielle de la sécurité alimentaire.....	7
1.1 Améliorer les emplois agricoles pour accroître la disponibilité alimentaire.....	10
1.2 Plus d'emplois de meilleure qualité dans les zones rurales pour élargir l'accès à la nourriture.....	12
1.3 Des emplois ruraux décents pour améliorer l'utilisations des aliments.....	15
1.4 Des emplois ruraux décents et sûrs comme facteur de stabilité alimentaire dans le temps.....	17
2 Des emplois ruraux décents et sûrs à l'appui de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté: des opportunités pour étendre l'engagement de la FAO.....	23
2.1 Thème prioritaire 1: Encourager des investissements agricoles responsables axés sur l'emploi à l'appui du développement rural et de la sécurité alimentaire pour tous.....	24
2.2 Thème prioritaire 2: Apporter un appui à l'analyse des marchés du travail ruraux et des conditions d'emploi dans l'économie rurale informelle, ventilée par sexe et par âge.....	26
2.3 Thème prioritaire 3: Promouvoir des conditions de travail décentes dans le secteur agricole par la mise en commun et l'intensification des efforts de l'Organisation vers une production agricole plus durable socialement.....	28
2.4 Thème prioritaire 4: Le plaidoyer en faveur de la promotion de l'ERD en tant que moyen privilégié pour s'adapter et faire face aux catastrophes, aux crises économiques et autres urgences.....	30
3 Conclusions et voie à suivre.....	32
Annexe.....	33
Bibliographie.....	34
Glossaire.....	37
Acronymes.....	39

Remerciements

Les Raisons d'agir ont été rédigées par Elisenda Estruch et Ileana Grandelis (Division de la protection sociale [ESP]), sous la direction de Peter Wobst, économiste principal (ESP). De nombreux fonctionnaires de la FAO ont contribué à l'élaboration du présent document, directement ou indirectement.

Nous remercions les membres de l'Équipe chargée des questions relatives à l'emploi rural décent, qui ont apporté leur contribution tout au long de l'élaboration de cette publication, notamment Cristina Rapone, pour son aide dans les travaux de recherche, mais aussi Francesca Dalla Valle, Jacqueline Demeranville et David Suttie.

Au sein d'ESP, plusieurs personnes ont apporté leur soutien. Sans le concours de Marcela Villarreal, ancienne directrice d'ESP, ce document n'aurait jamais vu le jour. Des remerciements sont aussi adressés à Eve Crowley, ancienne conseillère principale, dont les avis ont grandement contribué à l'élaboration de ce document. Nous remercions également Mauro Bottaro, Ana Paula de la O Campos, Nandini Gunewardena, Yianna Lambrou, Nora Ourabah Haddad, Hajnalka Petrics, Libor Stloukal et Martha Osorio pour leur collaboration et leurs conseils. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers Paola Termine, ancien membre de l'Équipe chargée des questions relatives à l'emploi rural décent au sein d'ESP et aujourd'hui spécialiste du travail des enfants à l'Organisation internationale du travail (OIT), pour sa participation à l'élaboration des principales orientations stratégiques de cette publication.

Nous tenons à remercier nos collègues de plusieurs départements techniques et bureaux décentralisés pour leurs conseils techniques et leurs observations. Un remerciement particulier est adressé à Jamie Morrison (EST), qui a révisé en détail la version préliminaire des Raisons d'agir, ainsi qu'à Siobhan Kelly (AGS), Carolin Anthes (ESA), Seevalingum Ramasawmy (ESS), Victor Lopez (EST), Sophie Grouwels (FOEP), Irini Maltoglou et Andrea Rossi (NRC), Karel Callens (TCSF), James Tefft (RAF), Mariana Aguirre (RAP), Salar Tayyib et Valeria Rocca (REUT) et Fernando Soto Baquero (RLC).

Merci également à Emilie Vandecandelaere (AGND), William Settle (AGPM), Florence Tartanac (AGS), Mark Smulders (ESA), Federica Angelucci (EST), Nicole Franz (FIPI), Jonathan Reeves et Paul Mathieu (NRC), José Valls Bedeau (TCSF), Gopi Ghosh (FAOIN), Sylvia Wachira (FAOSO) et Robert Basil (FAOTZ), dont les idées et les suggestions ont été précieuses.

Enfin, nous tenons à remercier la Fondation MID pour la révision finale du document et Andrea Wöhr pour la conception graphique et la mise en page.

Introduction

La promotion de l'emploi décent est essentielle pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.

Souvent, en effet, les pauvres ne peuvent compter que sur les revenus de leur travail pour se procurer des aliments, car ils ne possèdent rien d'autre. À cet égard, la cible 1.B du premier des Objectifs du Millénaire pour le développement (l'OMD 1, qui vise à éliminer l'extrême pauvreté et la faim) reconnaît de manière explicite qu'il faut «assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif».

Cependant, **l'action politique s'est rarement attaquée aux problèmes de l'emploi et de la faim de façon coordonnée.** L'emploi fait l'objet d'une attention croissante, comme en témoignent les mesures prises par les organismes des Nations Unies face à la crise financière mondiale. Le Pacte mondial pour l'emploi, souscrit en 2009, est l'instrument par lequel le système des Nations Unies entend stimuler l'emploi, la production, les investissements et la demande et promouvoir la notion de «travail décent pour tous». Le plein emploi et le travail décent pour tous est aussi le thème de la Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017).

En même temps, de nombreuses initiatives ont été lancées en vue d'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle des plus vulnérables en misant notamment sur l'investissement dans l'agriculture et la lutte contre la hausse des prix des denrées alimentaires ou sur l'amélioration de la résilience des producteurs et des consommateurs face aux crises des prix alimentaires et aux effets du changement climatique. Cependant, ces initiatives ont rarement fixé des objectifs clairs en matière d'emploi.

Les Raisons d'agir entendent démontrer que la convergence des politiques de l'emploi et des politiques agricoles, couplée à une action plus décisive en faveur d'un emploi rural décent, permettra de mieux combattre la pauvreté rurale et de nourrir durablement une population mondiale en pleine expansion, deux enjeux qui sont étroitement liés. Surtout, **le travail décent** est un droit fondamental de la personne humaine, consacré par le droit international¹. En tant que source d'épanouissement personnel et d'intégration socioéconomique, chacun doit pouvoir en jouir.

L'OIT pilote le programme mondial pour l'emploi et l'Agenda pour le travail décent. **La FAO possède quant à elle un avantage comparatif considérable dans la promotion de l'emploi rural décent, notamment dans l'agriculture – élevage, forêts, pêches et gestion des ressources naturelles, mais aussi transformation et vente de produits alimentaires.** Le mandat de la FAO consiste à améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et contribuer à l'essor de l'économie mondiale. Dans ce contexte, elle a donc une grande responsabilité. Les Raisons d'agir expliquent la logique qui sous-tend cette affirmation et proposent des points de départ possibles pour améliorer les synergies et la collaboration interdisciplinaire.

¹ Le droit au travail est consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il est reconnu dans le droit international en matière de droits de l'homme car il figure dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.



1 L'emploi rural décent: une composante essentielle de la sécurité alimentaire

Afin d'atteindre la sécurité alimentaire pour tous, il faut investir davantage dans la promotion de l'emploi rural décent (ERD) et dans le développement de la main d'œuvre rurale. Tout d'abord, les producteurs et les autres travailleurs agricoles participent directement à la production de denrées alimentaires. Ensuite, le revenu tiré du travail détermine la quantité et la qualité des aliments que les travailleurs et leurs familles peuvent acheter. Étant donné que les pauvres dépensent 70 pour cent de leur revenu pour se nourrir (FAO, 2010b), l'augmentation du revenu per capita a des effets immédiats sur la sécurité alimentaire des ménages. Avec un emploi et des revenus stables, les ménages peuvent consommer davantage et jouir d'une meilleure qualité de vie. À long terme, l'accès à des emplois stables et convenablement rémunérés permet aux ménages d'investir dans l'éducation, la santé et l'alimentation. L'investissement dans le capital humain contribuera à améliorer la productivité et la performance économique générale avec, à long terme, un effet multiplicateur sur la demande de travail². L'ERD peut également favoriser la gestion durable des ressources naturelles en incitant – directement ou indirectement – à agir pour la conservation de la nature. Pour toutes ces raisons, **l'emploi décent peut être considéré comme l'un des moyens les plus durables et les plus dignes de se procurer les aliments, de s'intégrer socialement et d'atteindre la sécurité alimentaire à long terme.** Selon une étude portant sur différentes dynamiques de croissance, menée par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), les pays qui sont parvenus à réduire la pauvreté relativement vite sont ceux qui ont entrepris des réformes structurelles axées sur l'emploi et reposant sur la complémentarité entre les politiques industrielles, agricoles et sociales (UNRISD, 2011, p. 30).

Selon les estimations de la FAO (FAO, 2009, p. 13), même si les disponibilités alimentaires augmentaient de 70 pour cent environ d'ici à 2050 – ce qui suffirait

en théorie pour nourrir la population mondiale – près de 400 millions de personnes n'auraient toujours pas accès à une alimentation adéquate. La croissance des disponibilités alimentaires ne peut, à elle seule, assurer l'accès à la nourriture pour tous. Des politiques sont également nécessaires afin d'améliorer l'accès à l'emploi pour les pauvres en faisant baisser les chiffres du chômage, du sous-emploi et de la pauvreté au travail. La situation est encore plus frappante en milieu rural, où pauvreté rime trop souvent avec emploi précaire et où vivent et travaillent 70 pour cent des personnes qui souffrent de la faim.

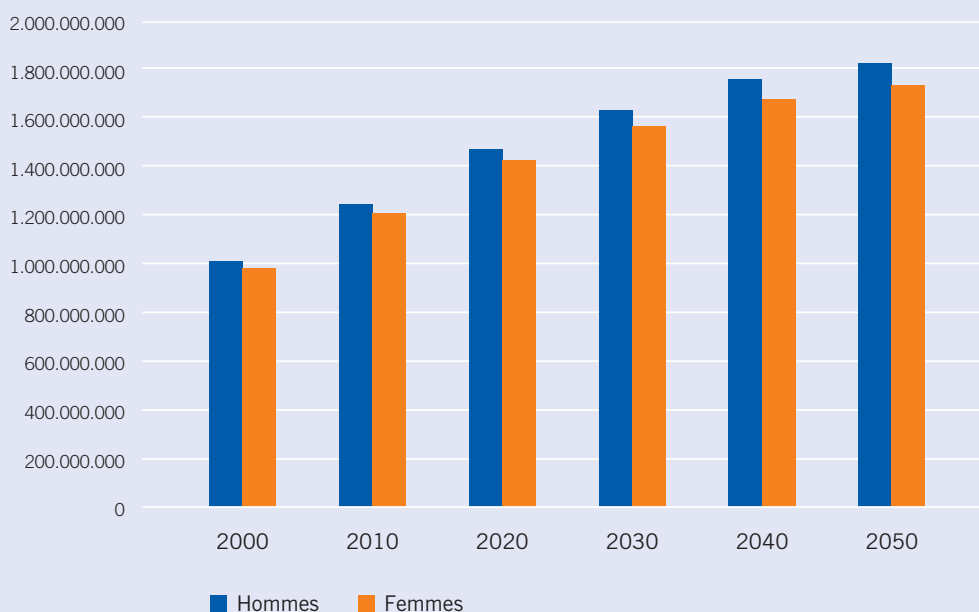
L'emploi rural désigne toute activité, toute profession, toute entreprise ou tout service accompli par les populations rurales, en échange d'une rémunération, d'un bénéfice, d'un gain social ou familial, en espèces ou en nature, ou sous la contrainte, tant dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole.

Dans les régions les moins avancées, le poids croissant des populations jeunes présente à la fois des avantages et des inconvénients. La main-d'œuvre jeune continue de croître dans les régions les plus pauvres, comme l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, où 1 million et 2,2 millions de jeunes³, respectivement, devraient entrer chaque année sur le marché du travail entre 2010 et 2015. La tendance devrait s'accélérer après 2050 (OIT, 2010b). **L'augmentation constante de la population en âge de travailler** est en soi un facteur potentiel de croissance, tant du point de vue de l'offre, en raison d'une main d'œuvre plus nombreuse, que du point de vue de la demande, parce que le rajeunissement de la population détermine une évolution des schémas de consommation. Il est cependant difficile d'améliorer les perspectives d'emploi pour les nouvelles générations de travailleurs, notamment dans les économies en développement, où la création d'emploi progresse généralement moins vite que la croissance démographique.

2 Voir Khan, A. R. (2008): «The Employment-MDGs Linkages», Poverty in Focus n° 16 Jobs, *Jobs, Jobs the Policy Challenge*, International Poverty Centre (IPC) – PNUD, décembre 2008, pp. 14-15 [voir aussi: Khan, A. (2007). «Employment and the MDGs – Analytics of the Linkage», *Bangladesh Development Studies*, Vol. XXXI, n° 1 et 2].

3 Selon la définition des Nations Unies, les «jeunes» sont les personnes âgées de 15 à 24 ans (voir *Glossaire*).

FIGURE 1 Population âgée de 25 à 59 ans dans les régions les moins avancées, par sexe, 2000-2050



Source: Perspectives de la population mondiale: révision 2010 (variante moyenne) <http://esa.un.org/unpd/wpp/index.htm>

Les efforts visant la création d'emplois de qualité doivent accorder une attention particulière aux zones rurales. En plus du manque de possibilités d'embauche dans les zones rurales, les emplois disponibles y sont souvent mal rémunérés et donnent lieu à des situations d'exploitation. Le travail au noir, le cumul des emplois et le recours à l'emploi temporaire ont un poids important sur les marchés ruraux du travail, qui sont également caractérisés par la fragmentation de la main d'œuvre, l'asymétrie de l'information, les inégalités fondées sur le sexe et l'âge, en plus des incertitudes et des spécificités propres à la production agricole. En milieu rural, les conditions de travail sont généralement mauvaises et l'accès à la protection sociale est limitée. En outre, le droit du travail est souvent ignoré et le dialogue social est insuffisant, les travailleurs ruraux restant l'une des catégories les moins syndicalisées et les moins protégées par la législation.

La création d'emplois et l'amélioration des emplois existants, en particulier dans les zones rurales, devraient être au centre de toute stratégie de développement conçue pour éradiquer la faim dans le monde. Pour permettre à l'emploi de jouer ce rôle, certaines conditions doivent être remplies: l'emploi doit être un facteur d'autonomie et garantir l'égalité des chances, indépendamment du sexe, de l'âge ou de l'appartenance ethnique. Il faut assurer le respect des droits des travailleurs, notamment le droit d'association, un revenu décent, le plein exercice des droits fondamentaux inaliénables, mais aussi la sécurité et la santé au travail et la protection sociale. **Seul le travail décent⁴ peut permettre de réaliser la sécurité alimentaire à long terme, de réduire les inégalités et d'assurer une croissance durable.** Les Raisons d'agir développent cette idée au moyen **d'arguments forts recouvrant les quatre aspects de la sécurité alimentaire: disponibilité, accès, utilisation et stabilité⁵.**

4 Selon l'OIT, le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il implique la possibilité d'accéder à un travail productif et justement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et une protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté d'exprimer ses revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent sa vie, l'égalité des chances et de traitement pour tous, femmes et hommes. (OIT, 2006. FAQ Travail décent: Faire du travail décent un objectif mondial).

5 La définition de la sécurité alimentaire est centrée sur les quatre aspects suivants: i) la disponibilité alimentaire, qui sont déterminées par l'offre; ii) l'accès à la nourriture, qui dépend essentiellement du pouvoir d'achat, de l'intégration des marchés, de l'accès physique aux marchés et de l'accès à d'autres ressources – terre, dispositifs de protection sociale, stratégies d'adaptation informelles; iii) la stabilité des approvisionnements alimentaires et de l'accès aux aliments et enfin iv) l'utilisation des aliments (apports énergétiques suffisants, régime alimentaire varié permettant l'apport des micronutriments nécessaires).

FIGURE 2 Principaux problèmes en matière d'emploi rural décent dans les pays en développement

Création d'emplois	Amélioration des emplois existants	Valorisation du capital humain dans les zones rurales	Institutionnalisation des marchés du travail ruraux	Égalité sociale
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la population en âge de travailler: respectivement 1 et 2,2 millions de jeunes entreront sur le marché du travail chaque année entre 2010 et 2015 en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne (OIT, 2010b). • L'agriculture présente peu d'attrait pour les jeunes: l'absence de mesures d'incitation et la pénibilité de la vie rurale poussent de plus en plus de jeunes à se détourner de l'agriculture. (FIDA, 2011). • Exode rural constant: au cours des deux décennies à venir, 13 millions de migrants viendront peupler les zones urbaines chaque année (ODI, 2007). • Mauvaise capacité d'absorption des marchés du travail urbains: pression accrue sur les marchés du travail dans le secteur tertiaire, qui sont déjà saturés, avec pour conséquence un accroissement du travail au noir dans les villes (UNRSID, 2011). 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes et discriminations pesant sur les petits exploitants: <ul style="list-style-type: none"> - écart considérable entre rendements effectifs et rendements potentiels (FIDA, 2010a). - en Afrique et en Asie, un travailleur agricole gagne rarement plus de 750 USD par an (ODI, 2007). • Graves insuffisances des petites et moyennes entreprises agricoles: majoritairement de petite taille, informelles et familiales. • Faible rémunération dans l'agriculture et écarts de salaires persistants: entre zones rurales et zones urbaines, entre emplois agricoles et emplois non agricoles (35 à 40 pour cent) (Hertz et al., 2009). • Forts taux de pauvreté au travail: près de huit travailleurs pauvres (ceux qui vivent avec moins de 1,25 USD par jour) sur dix se trouvent en zone rurale (OIT, 2012). 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisances persistantes en matière d'éducation: les enfants vivant en zone rurale ont deux fois plus de chances d'être déscolarisés que ceux qui vivent en zone urbaine (ONU, 2010). • L'éducation rurale est mal adaptée et de mauvaise qualité: infrastructures scolaires de mauvaise qualité, manque d'enseignants, programmes souvent mal adaptés aux besoins du monde rural (FAO, OIT, FIDA, 2010a). • Peu d'investissements dans l'enseignement agricole, la formation professionnelle et les services de conseil: les agriculteurs pauvres ont un accès très limité aux services et à l'information (FIDA, 2010a). • Faible degré d'organisation de la main-d'œuvre rurale: peu de représentation syndicale, notamment parmi les travailleurs agricoles non permanents et les femmes (FAO, OIT, UITA, 2007). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poids important du secteur informel: <ul style="list-style-type: none"> - les petites exploitations représentent 85 pour cent des exploitations à l'échelle mondiale, et génèrent le plus souvent des emplois informels. - l'économie informelle représente entre 50 et 75 pour cent de l'emploi non agricole. • Forte incidence de l'emploi vulnérable: notamment dans les régions où l'agriculture est le premier employeur (Asie du Sud, Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Est). • Accès limité à la protection sociale: moins de 20 pour cent des travailleurs agricoles bénéficient d'une protection sociale de base (OIT, 2011e). • Fragilité de nombreuses organisations de producteurs: manque de moyens, difficultés à se faire entendre, problèmes de gouvernance et manque de représentation (FIDA, 2011). • De nombreux dangers pèsent sur les travailleurs agricoles, pour qui la sécurité et la santé au travail ne sont pas assurés: au moins 170 000 travailleurs agricoles meurent chaque année (OIT, 2011f). 	<ul style="list-style-type: none"> • Inégalités entre les sexes dans l'accès aux moyens de production: en Afrique subsaharienne, moins de 15 pour cent des exploitants agricoles sont des femmes (FAO, 2011a). • Inégalités entre les sexes sur les marchés du travail ruraux: <ul style="list-style-type: none"> - à travail égal, les femmes en milieu rural perçoivent des salaires plus bas que les hommes (FAO, 2011a). - La proportion de femmes dans la population active est plus basse que celle des hommes dans toutes les régions sauf en Asie de l'Est (OIT, 2010b). • Le travail des enfants atteint des proportions préoccupantes: Le travail des enfants est à 60 pour cent dans l'agriculture (OIT, 2010a). • Les jeunes sont désavantagés sur les marchés du travail ruraux: Les jeunes sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres – ceux qui vivent avec plus de 2 USD par jour (23 pour cent contre 18,6 pour cent parmi les autres travailleurs) et ils sont présents surtout dans l'agriculture (OIT, 2010b et 2012).



Agriculteur triant sa récolte de maïs

1.1 Améliorer les emplois agricoles pour accroître la disponibilité alimentaire

Dans le secteur agricole, plus d'emplois décents entraîneraient une augmentation durable de la production alimentaire qui se répercuterait favorablement sur la disponibilité locale d'aliments.

Les pays à faible revenu dépendent toujours fortement de l'agriculture, qui emploie 1,3 milliard de personnes dans le monde (FAOSTAT).

Dans les pays en développement, une large part des systèmes agricoles et alimentaires repose sur la petite agriculture. **Les petits agriculteurs et leur famille, qui forment la principale catégorie de travailleurs ruraux indépendants dans le secteur agricole**, représentent environ un tiers de la population mondiale et 85 pour cent des exploitations (FAO, 2009c). Ils exploitent 80 pour cent des terres arables en Afrique et en Asie (FIDA10b). Dans de nombreux pays en développement, les petits exploitants sont de loin les premiers investisseurs du secteur agricole (FAO, 2011d, p.3). Cependant, ces investissements pourraient être bien plus importants et il existe des écarts considérables entre rendements effectifs et rendements potentiels (FIDA, 2010a). Par exemple, dans la région Amérique et Caraïbes, où les exploitations familiales pratiquent en grande

majorité l'agriculture de subsistance, l'agriculture familiale représente entre 25 et 65 pour cent de la production agricole nationale. Cependant, la contribution de l'agriculture familiale à l'emploi agricole est bien plus élevée: elle représente au moins 50 pour cent des emplois ruraux dans toute la région, et jusqu'à 77 pour cent au Brésil. Cet écart met en évidence le grave déficit de productivité qui caractérise l'agriculture familiale (FAO, 2010c). Les petits exploitants sont confrontés à des contraintes et à des discriminations bien connues: accès insuffisant aux ressources naturelles (terres, forêt, eau) et aux autres ressources productives (financements, services, mais aussi marchés stables des intrants et des produits); accès insuffisant aux connaissances, à la formation et aux informations pertinentes sur les prix; fragmentation et manque de moyens d'expression et de représentation; infrastructures insuffisantes. Dans les pays en mutation⁶ – la plupart des pays d'Afrique du Nord par exemple – l'agriculture à faible intensité de capital représente aujourd'hui encore une stratégie d'adaptation en l'absence de dispositifs de protection sociale suffisants et d'autres possibilités d'emploi. Les écarts de revenus entre zones rurales et zones urbaines se creusent et l'extrême pauvreté continue d'être concentrée dans les campagnes.

Il est essentiel de combler le fossé entre les sexes en matière d'accès aux moyens de production, aux services et à leur utilisation afin que les femmes puissent réaliser pleinement leur potentiel en tant que productrices d'aliments.

Dans les pays en développement, les femmes représentent en moyenne 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole – 20 pour cent en Amérique latine et presque 50 pour cent en Asie du Sud-Est et en Afrique subsaharienne (FAO, 2011a). Elles sont cependant victimes de préjugés et de discriminations, ce qui mine leur productivité. Par exemple, en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, moins de 5 pour cent de l'ensemble des détenteurs d'actifs fonciers agricoles sont des femmes. Le chiffre est de 15 pour cent en moyenne en Afrique subsaharienne (FAO, 2011a, p. 23).

La jeunesse rurale représente l'avenir de l'agriculture: les jeunes ont souvent une plus grande capacité à innover et un meilleur esprit d'entreprise que les adultes. Cependant, dans de nombreux pays

⁶ Selon le Rapport sur le développement dans le monde: L'agriculture au service du développement (Banque Mondiale, 2007), il y a trois mondes de l'agriculture: les pays à vocation agricole, les pays en mutation et les pays urbanisés. Les pays en mutation sont ceux où l'agriculture n'est plus la source principale de la croissance économique (elle représente en moyenne 7 pour cent de la croissance du PIB), mais où la pauvreté reste avant tout un phénomène rural (82 pour cent des pauvres se trouvent en zone rurale). Les pays dans cette catégorie sont: la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc et la Roumanie, ainsi que les régions suivantes: Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord (Banque mondiale, 2007a, p. 4).

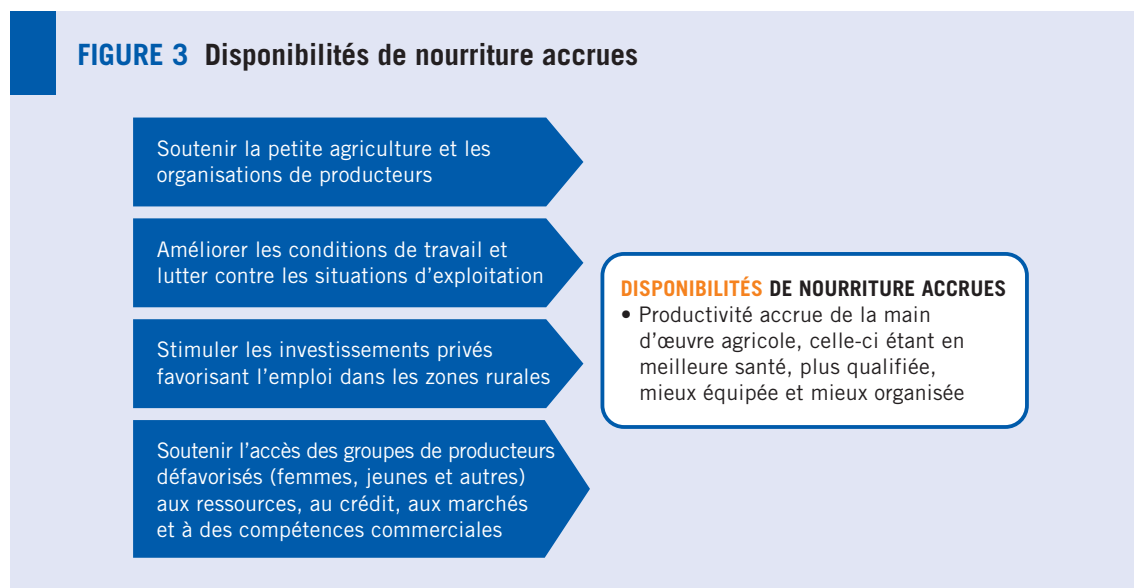
en développement, la présence des jeunes dans le secteur agricole est très faible ou en déclin. Pour eux l'agriculture est souvent dépourvue d'attrait en raison des risques et des coûts qu'elle suppose et aussi parce c'est une activité peu rentable qui nécessite une main d'œuvre importante. De plus, les jeunes ruraux n'accèdent pas facilement aux formations qui leur permettraient d'acquérir les qualifications nécessaires. Difficulté d'accès à la terre, carence de services financiers adaptés à leurs besoins, manque d'incitations et infrastructures et services insuffisants: autant de facteurs qui font que la jeunesse se détourne de l'agriculture et du monde rural au sens large.

L'agribusiness représente une large part du PIB dans les pays en développement et cela va en s'accroissant. Dans un premier temps, cette proportion peut passer de près de 20 pour cent à plus de 30 pour cent du PIB, avant de baisser à mesure que les économies se transforment. La majorité des entreprises agricoles sont de petite taille, situées dans des villages ruraux et gérées par des ménages dont les membres sont souvent aussi employés comme agriculteurs ou travailleurs salariés pour compléter leurs revenus (BM, 2007, p. 135). Les petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA) jouent un rôle central dans la modernisation des sous-secteurs de l'agriculture. Cependant, elles sont confrontées à des goulets d'étranglement, opèrent souvent dans les circuits économiques informels et peuvent subir des

déséconomies d'échelle. Accroître les investissements pour favoriser l'intensification durable de l'agriculture et la compétitivité des PMEAs et des organisations de producteurs est une action qui s'affirme aujourd'hui comme une priorité en vue de stimuler la production alimentaire et la croissance en milieu rural. Dans certains cas, les gains de productivité générés par ces investissements visent l'efficacité du travail, par exemple à travers la mécanisation, ce qui peut entraîner des pertes d'emplois. Il est aussi vrai que la demande de main d'œuvre peut augmenter puisque les nouvelles variétés et l'irrigation permettent aux agriculteurs d'effectuer deux, voire trois récoltes dans l'année (Binswanger, 1986 in DFID, 2004)⁷. L'augmentation de la productivité agricole se traduit souvent par une meilleure croissance et de nouvelles perspectives économiques dans le secteur rural non agricole, non échangeable et à forte intensité de travail, notamment dans la transformation et la vente des produits alimentaires (Upton et Otte 2004).

Les travailleurs agricoles salariés jouent un rôle essentiel – mais bien souvent ignoré – dans la production alimentaire. De plus en plus de travailleurs salariés sont employés dans le secteur agricole, où ils représentent aujourd'hui plus de 40 pour cent de la main-d'œuvre. En effet, un grand nombre de petits producteurs travaillent également à temps partiel comme ouvriers agricoles⁸. Ceux-ci occupent souvent des emplois informels, saisonniers ou temporaires, dont ni les décideurs ni les statistiques ne tiennent compte.

FIGURE 3 Disponibilités de nourriture accrues



7 Selon une étude récente, dans 25 pays en développement ayant obtenu des résultats notables en matière de réduction de la pauvreté, le PIB par travailleur agricole a augmenté là où la main-d'œuvre était stable ou en expansion. Ce résultat remet en question l'idée selon laquelle il faudrait réduire les excédents de main-d'œuvre pour réduire la pauvreté (Dewbre et al., 2011).

8 Pour plus d'informations, voir: Quiñones, E. J., de la O Campos, A. P., Rodríguez-Alas, C., Hertz, T. et P. Winters (2009): "Methodology for Creating the RIGA-L Database", élaborée pour le projet RIGA (Activités rurales génératrices de revenus) de la Division de l'économie du développement agricole (ESA), FAO, Rome, décembre 2009.

À l'avenir, si l'on parvient à assurer des conditions de travail justes et équitables, le développement des chaînes de valeur modernes permettra d'améliorer sensiblement leurs perspectives d'emploi. Face à l'augmentation de la demande en produits alimentaires de haute valeur, les agro-industries et les secteurs de la distribution et de la vente de produits alimentaires nécessiteront probablement davantage de main d'œuvre (ILO-FAO-IUF, 2007).

D'une manière générale, la plupart des ruraux pauvres, notamment les femmes et les jeunes, travaillent dans l'économie informelle, qui est caractérisée par une faible productivité. Ils sont travailleurs familiaux, agriculteurs de subsistance, microentrepreneurs ou encore travailleurs non qualifiés et mal rémunérés, saisonniers ou temporaires. Dans la plupart des pays en développement, ce sont les exploitants et les autres travailleurs agricoles qui sont les plus menacés par l'extrême pauvreté⁹ (ceux qui vivent avec moins de 1,25 USD par jour).

En synthèse, la présente section montre qu'il est possible d'accroître considérablement les bénéfices que les petits producteurs, ainsi que les PME et les organisations de producteurs, tirent de leur travail. De plus, l'amélioration des emplois dans le secteur agricole peut rendre le secteur plus attractif pour les jeunes en âge de travailler, et donc permettre d'impliquer davantage les jeunes dans la production alimentaire.

1.2 Plus d'emplois de meilleure qualité dans les zones rurales pour élargir l'accès à la nourriture

L'emploi est la principale source de revenus pour la majorité des personnes, soit directement – participation au marché du travail – soit indirectement – appartenance à un ménage dont les revenus proviennent de l'emploi (UNRISD, 2011).

Les ruraux pauvres dépendent avant tout de leur travail – principale ressource productive – pour assurer leur subsistance et accéder à la nourriture. Ils ont un accès limité aux autres ressources et sont peu couverts par les dispositifs

de protection sociale. Les revenus que les travailleurs ruraux tirent de leur travail dépendent dans une large mesure des ressources qu'ils possèdent – ressources physiques et financières, capital social, capital humain ou encore quantité de travail effectuée par le ménage. Si le montant ou le taux de la rémunération de leur travail est bas, les travailleurs risquent de vivre dans la pauvreté. **La qualité de l'emploi est également primordiale car elle influe directement sur la productivité, parfois plus que les compétences des travailleurs** (FAO, 2010c, p. 25).

Aujourd'hui, plusieurs principes du travail décent font défaut sur les marchés ruraux de l'emploi et ces carences se répercutent sur les revenus du travail. **En général, les emplois ruraux ne permettent pas aux travailleurs d'avoir des revenus suffisants pour se nourrir et nourrir leur famille.** En Afrique et en Asie, un travailleur agricole gagne rarement plus de 750 USD par an (ODI, 2007). La productivité médiocre, les bas salaires et le sous-emploi contribuent à cette situation et, parfois également, les travailleurs sont exploités. La proportion de travailleurs pauvres (ceux qui gagnent moins de 2 USD par jour) reste élevée dans les régions à prédominance rurale comme l'Afrique subsaharienne (62 pour cent) et l'Asie du Sud (67 pour cent) (ILO, 2012a), où la majeure partie de la main-d'œuvre travaille dans l'agriculture (75 pour cent en Afrique de l'Est et plus de 50 pour cent en Afrique centrale et en Asie du Sud) (FAOSTAT).

Ceux qui travaillent dans l'agriculture sont également amenés à effectuer des tâches dangereuses dans un environnement à risque où la sécurité et la santé au travail sont compromises, avec des conséquences dramatiques sur la productivité et les moyens d'existence des pauvres, surtout si l'on prend en compte la forte prévalence de la malnutrition, du VIH/SIDA, de la malaria et d'autres maladies très présentes en milieu rural. Au moins 170 000 travailleurs agricoles succombent chaque année (OIT, 2011f). Par exemple, l'exposition aux produits agrochimiques met gravement en péril la santé des travailleurs agricoles. Dans le monde, un à trois pour cent des travailleurs agricoles souffrent de grave intoxication par les pesticides. Les adolescents sont particulièrement touchés (PNUE, 2004).

9 Les travailleurs pauvres sont les personnes i) qui ont un emploi et ii) dont le ménage a des revenus et un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté au travail est le nombre de travailleurs pauvres d'une catégorie professionnelle donnée exprimé en pourcentage du nombre total de personnes appartenant à la même catégorie. Il indique la probabilité que les travailleurs appartenant à une catégorie professionnelle donnée vivent dans la pauvreté en termes de revenus ou de consommation. Le rapport 2011 de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNSRID) «Combattre la pauvreté et l'inégalité» prend l'exemple du Brésil et du Kenya pour illustrer la relation entre pauvreté au travail et catégorie professionnelle. Dans les deux pays, les taux de pauvreté au travail sont plus élevés dans le secteur agricole que dans le secteur non agricole et dans l'emploi informel que dans l'emploi formel. En moyenne, c'est pour les travailleurs indépendants dans l'économie formelle et dans le secteur non agricole que le taux de pauvreté est le plus bas. De manière générale, c'est dans le secteur agricole que les travailleurs courent le plus grand risque de vivre dans la pauvreté. Pour plus d'informations, voir également les Tendances mondiales de l'emploi 2012 de l'OIT et les résultats du projet RIGA mené par la FAO et la Banque mondiale (www.fao.org/economic/riga/fr/).

L'emploi rural est rarement couvert par les législations nationales, en droit et en pratique, parce qu'il relève surtout du secteur informel. Les petits producteurs et les autres travailleurs ruraux, notamment les enfants, les jeunes, les femmes et les travailleurs migrants, ont un accès limité à la protection sociale, comme par exemple les prestations liées au chômage ou à l'incapacité de travailler (grossesse, maladie, incapacité, invalidité ou âge avancé).

À l'échelle mondiale, les femmes tirent moins d'avantages de l'emploi rural que les hommes, ce qui reflète la problématique générale des inégalités entre les sexes, inégalités qui ont des effets négatifs sur la distribution des tâches au sein des ménages, sur le pouvoir de négociation des femmes, mais aussi sur la valeur accordée aux travaux qu'elles effectuent. En Asie du Sud, près de 70 pour cent des femmes qui travaillent sont employées dans l'agriculture. En Afrique subsaharienne, la proportion est supérieure à 60 pour cent (FAO, 2011a, p. 16)¹⁰. Les femmes représentent une part non négligeable des travailleurs familiaux non rémunérés. Elles ont moins de chances d'avoir un emploi salarié que les hommes et lorsque c'est le cas, elles occupent souvent des emplois temporaires, saisonniers et/ou mal rémunérés dans l'économie informelle. La situation varie toutefois d'une région et d'un secteur à l'autre (voir aussi FAO-OIT-FIDA, 2010a, 2010b). Par exemple, les femmes prédominent dans de nombreuses chaînes de valeur commerciales de produits à haute valeur ajoutée comme les fruits frais, les légumes, les fleurs et les produits de l'élevage, notamment en Afrique et en Amérique latine. Bien que les inégalités entre les sexes persistent dans les conditions d'emploi, les chaînes de valeur modernes offrent souvent aux femmes de meilleures conditions de travail et de rémunération que l'agriculture traditionnelle¹¹.

En général, les femmes sont plus touchées que les hommes par l'essor de l'économie informelle résultant de la libéralisation économique (UNRISD, 2011). En outre, les travailleuses perçoivent habituellement des salaires inférieurs à ceux des hommes pour



Entreprise de floriculture pratiquant le commerce équitable en Éthiopie (Golden Rose Agrofarms Ltd)

des emplois équivalents et pour une expérience et un niveau d'instruction comparables (FAO, 2011a, p. 18). Il faut également tenir compte de la lourde charge de travail qui pèse sur les femmes: elles sont tiraillées entre les exigences de la vie familiale et celles du travail productif, et n'ont pas assez de temps et d'énergie pour les activités économiques¹².

Toujours en matière d'emploi rural, le manque de perspectives d'embauche et l'incidence du sous-emploi chez les jeunes sont des problèmes majeurs qui ont de lourdes conséquences en termes d'équité sociale. **Le taux de chômage des jeunes est près de trois fois celui des adultes.** Les écarts s'échelonnent du double en Afrique subsaharienne, au quintuple en Asie du Sud-Est (OIT 2010b). En 2011, près de 75 millions de jeunes de 15 à 24 ans étaient au chômage, soit 38 pour cent du nombre total de chômeurs (OIT, 2012a).

En outre, les jeunes ruraux – hommes et femmes – qui vivent dans les économies en développement ou en transition sont particulièrement exposés au sous-emploi et aux mauvaises conditions de travail. En effet, la pauvreté et l'absence de protection sociale font qu'ils n'ont souvent d'autre

10 La principale exception est l'Amérique latine, où l'agriculture n'est qu'une source d'emplois relativement limitée pour les femmes, qui travaillent moins que les hommes dans ce secteur.

11 Au Sénégal par exemple, la croissance des filières horticoles modernes et les possibilités d'emploi dans les filières de production à grande échelle et dans le secteur agro-industriel ont été assorties d'effets positifs directs pour les femmes rurales, du point de vue de la génération de revenus et de la réduction des inégalités entre les sexes. C'est moins le cas dans l'agriculture traditionnelle ou la petite agriculture contractuelle pour des produits à forte valeur commerciale, dans lesquelles les femmes effectuent souvent un travail familial non rémunéré (FAO, 2011a). De la même manière, au Kenya, où la proportion de femmes travaillant dans l'agriculture est supérieure à celle des hommes, l'essor rapide de la production horticole a permis d'accroître la production des petites exploitations, mais aussi le nombre de travailleurs dans les grandes entreprises commerciales. Cependant, vu l'ampleur du problème de l'emploi au Kenya, les résultats sont limités en termes absolus. Il faut également savoir qu'un grand nombre des emplois ainsi créés sont occasionnels ou saisonniers (UNRISD, 2011).

12 De plus, en milieu rural, les femmes ont généralement un accès plus limité que les hommes aux moyens de production (intrants, ressources et services). Elles ont également moins de débouchés, mais aussi moins accès à l'instruction et à la protection sociale (voir aussi FAO, 2011a).

choix que d'accepter des emplois vulnérables à faible productivité. Lorsqu'elles existent, les données nationales ventilées par secteur montrent que 70 pour cent des jeunes travaillent dans l'agriculture. Les jeunes sont souvent des travailleurs familiaux non rémunérés dans l'agriculture de subsistance. Dans les autres cas, ce sont des travailleurs pour leur compte (sans employés) ou des salariés occasionnels ou saisonniers dans l'économie informelle. Ces catégories d'emplois sont vulnérables et caractérisées par leur faible rémunération, leur précarité et une protection sociale inexistante. En zone rurale, les jeunes sont peu susceptibles de trouver des emplois rémunérés dans le secteur formel (OIT, 2010b). Il n'est pas surprenant de constater que dans les pays pour lesquels il existe des données, **le taux de pauvreté des jeunes travailleurs est supérieur à celui des adultes**¹³ (OIT, 2012). Pour de nombreux jeunes, l'émigration – notamment les migrations temporaires et les migrations pendulaires entre villages ruraux et centres urbains – apparaît comme le seul moyen d'échapper à la pauvreté. L'exode rural exerce une pression sur les marchés urbains du travail, déjà saturés, ce qui entraîne la baisse des salaires et l'expansion du travail au noir (UNRISD, 2011). La question de l'emploi des jeunes revêt également une dimension sexospécifique, **les jeunes femmes ayant encore plus de difficultés que les hommes à trouver un emploi décent** (OIT, 2010b). La proportion de jeunes femmes dans la main d'œuvre est inférieure à celle des hommes dans toutes les régions, sauf en

Asie de l'Est. Des écarts considérables subsistent en Asie du Sud (37 points) et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (environ 29 points), en raison notamment du poids des traditions culturelles (OIT, 2010b).

Le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ruraux sont un obstacle à l'investissement dans le capital humain des générations futures. Ils empêchent les jeunes hommes et femmes d'assurer à leur famille des moyens d'existence décents et de briser le cycle de la pauvreté. Mettre à contribution l'énergie, les ambitions et les capacités d'innovation des jeunes, alors qu'ils sont de plus en plus nombreux, est un enjeu stratégique face à la nécessité d'accroître durablement la production vivrière.

Les éléments fournis ci-dessus montrent combien il est crucial de créer davantage d'emplois ruraux de meilleure qualité afin d'accroître les revenus et d'élargir l'accès à la nourriture en milieu rural. Il faut explorer les débouchés professionnels à la fois dans le secteur agricole et dans le secteur non agricole. Aujourd'hui, de nombreux travailleurs et ménages mènent déjà des activités diversifiées. L'augmentation des revenus des ménages est généralement liée au fait qu'ils bénéficient de nouvelles possibilités d'accès à l'emploi dans le secteur non agricole. Nombre de ménages ruraux tirent leurs revenus d'activités exercées à la fois en milieu rural et urbain, dans différents pays et en différents lieux, par le recours à la migration temporaire – saisonnière ou circulaire,

FIGURE 4 Accès accru à la nourriture



13 Au Bhoutan, le taux de pauvreté au travail chez les jeunes dépasse de plus de dix points celui des adultes. En Bolivie, en République du Congo, au Ghana, en Guinée, au Mali, en Sierra Leone, au Togo et au Viet Nam, l'écart est égal ou supérieur à 5 points (Collaboration OIT/BM, OIT GET Youth 2010).

TABLEAU 1 Principaux indicateurs en matière d'emploi (par région)

Région	Pauvreté rurale extrême (<1,25 USD/jour, en %)	Proportion de travailleurs pauvres (<1,25 USD/jour, en %)	Part de la main-d'œuvre employée dans l'agriculture (%)	Proportion de femmes dans l'agriculture (%)	Taux de chômage des jeunes (%)	Taux de chômage des adultes (%)	Travail des enfants (entre 5 et 17 ans, en %)
Amérique latine et Caraïbes	8,8	6,9	14,8	20,9	15,7	5,7	10,0
Europe orientale et Asie centrale	3,7	4,3 ^a	9,4 ^b 20,5 ^c	28,5 ^b 41,0 ^c	20,8 ^a	8,5 ^a	...
Moyen-Orient	3,6 ^d	5,9	19,2 ^e	47,9^e	24,9	6,4	...
Afrique du Nord	3,6 ^d	16,1	28,3	42,8	23,4	6,2	...
Asie du Sud-Est et Pacifique	25,6	22,6	46,8	42,5	13,9	3,1	13,3^f
Asie du Sud	45,2	43,5	51,1	34,9	9,9	2,8	
Afrique subsaharienne	61,6	58,5	58,4	48,7	12,1	6,3	25,3
Monde	34,2	20,7	39,9	42,7	12,8	4,8	13,6

Sources: FAO 2011, FIDA 2010, OIT 2011; 2010

a: Europe centrale, Europe du Sud-Est (hors UE) et CEI; b: Europe orientale; c: Asie centrale; d: Moyen-Orient et Afrique du Nord;

e: Asie occidentale; f: Asie et Pacifique

par exemple¹⁴. En Asie et en Amérique latine, une large part de la main-d'œuvre rurale occupe des emplois à temps plein ou partiel dans le secteur non agricole¹⁵. **Jusqu'en 2050, malgré l'urbanisation croissante, les populations rurales augmenteront plus vite que la création d'emplois dans l'agriculture primaire, ce qui est déjà le cas dans les pays en mutation. Les activités non agricoles hautement productives dans les zones rurales peuvent permettre aux pauvres de sortir de la pauvreté** (Banque mondiale, 2008)¹⁶.

1.3 Des emplois ruraux décents pour améliorer l'utilisations des aliments

De bonnes pratiques en matière de soins et d'alimentation, notamment la préparation adéquate des aliments, la diversité du régime alimentaire et une distribution équitable des aliments au sein du ménage assurent aux individus un apport suffisant d'énergie et de nutriments. **Le travail décent, pour ceux qui en bénéficient, permet d'accéder à des aliments**

14 L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) définit la migration circulaire comme le mouvement fluide de personnes entre pays, y compris le mouvement temporaire ou de long terme pouvant être profitable à tous ceux qu'il implique, s'il est volontaire et lié aux besoins de travail des pays d'origine et de destination (voir aussi: Termes clés de la migration de l'OIM: <http://www.iom.int/cms/fr/sites/iom/home/about-migration/key-migration-terms-1.html>).

15 Dans la plupart des 15 pays composant l'échantillon de la base de données RIGA, entre 30 et 60 pour cent des ménages ruraux dépendent d'au moins deux sources de revenus pour assurer les trois quarts de leur revenu total. La production agricole est une source de revenus particulièrement importante en Afrique subsaharienne (entre 40 et 70 pour cent des ménages ruraux obtiennent plus des trois quarts de leurs revenus de sources agricoles). Dans d'autres régions, les moyens de subsistance sont plus diversifiés: en Asie, entre 10 et 50 pour cent de ces ménages tirent plus des trois quarts de leurs revenus de sources agricoles (en Inde, un foyer agricole sur cinq seulement tire la totalité de son revenu de l'agriculture), alors qu'en Amérique latine la proportion est de 10 à 20 pour cent des ménages. La spécialisation dans l'agriculture semble être l'exception plutôt que la règle dans la plus grande partie du monde mais l'agriculture continue de jouer un rôle capital dans les activités économiques des ménages ruraux: dans 11 des 15 pays de l'échantillon, environ 80 pour cent des ménages ruraux continuent de mener, sous une forme ou une autre, des activités agricoles, parfois uniquement à temps partiel ou pour satisfaire une partie de leurs besoins alimentaires (FIDA, 2010, p. 54, analyse des données collectées dans le cadre du projet RIGA).

16 On y parviendra, entre autres facteurs, par l'amélioration des niveaux de compétence et d'éducation: chaque année d'études supplémentaire devrait faire augmenter de 1 à 4 pour cent la probabilité d'obtenir un emploi à forte productivité. Au moyen de données représentatives à l'échelle nationale portant sur 14 pays en développement, Winters et al., 2008 (pp. 13-14) s'intéressent à l'emploi rural salarié comme moyen d'améliorer le bien-être des populations rurales. Les données montrent notamment que l'investissement dans l'éducation et les infrastructures est essentiel pour offrir davantage d'emplois mieux rétribués sur le marché du travail.



Préparation d'un repas à base de maïs et de pois chiches au Bangladesh

nutritifs et variés, avec la garantie d'un régime alimentaire sain pour eux-mêmes et leur famille¹⁷.

Les bas revenus et la pauvreté au travail, associés à la qualité médiocre et à la précarité des emplois, limitent l'accès à une alimentation suffisante et nutritive, avec des répercussions négatives sur la productivité de la main d'œuvre. Ces effets sont exacerbés dans les contextes de crise. Par exemple, pendant la crise des prix des denrées alimentaires en 2007-2008, une des variations de comportement les plus répandues chez les pauvres consistait à opter pour des aliments meilleur marché mais moins nutritifs, ou moins sûrs (Compton et al., 2010). Cette réaction s'explique par le fait que les travailleurs vulnérables sont fréquemment des acheteurs nets de produits alimentaires.

Les impacts de la malnutrition doivent également être pris en compte dans les contextes de modernisation agricole. Outre qu'il devient moins productif, le travailleur souffrant d'un mauvais état nutritionnel se trouve dans l'impossibilité d'effectuer certaines tâches. Un état nutritionnel inadéquat peut aussi limiter indirectement la productivité, par ses effets sur l'absentéisme et sur la possibilité de trouver un emploi (FAO SOFA, 2001). La précarité diffuse qui caractérise l'emploi dans le secteur agricole et les zones rurales entraîne la malnutrition associée à des maladies générales ou professionnelles et à des complications découlant d'affections non diagnostiquées ou non traitées (OIT, 2011g, p. 9).

Inversement, la promotion de l'emploi décent dans les systèmes alimentaires et agricoles peut servir à améliorer la nutrition. Un emploi convenablement rémunéré augmente le revenu disponible et les bienfaits sur l'accès des ménages à la nourriture sont immédiats. Parce qu'elle favorise la sécurité au travail et protège la santé du travailleur, l'approche centrée sur l'emploi décent, contribue à briser le cercle vicieux de faible productivité – faible rémunération – malnutrition – mauvais état de santé – capacité au travail réduite. Au niveau macroéconomique, l'amélioration de la nutrition et de la santé au sein de la population sert la croissance, car elle influe sur le développement du capital humain et sur la productivité.

Par ailleurs, la croissance économique a des retombées importantes sur la modification des schémas des revenus et de l'emploi et, par conséquent, sur l'utilisation des aliments. En particulier, les transformations qu'elle ne manquera pas d'entraîner en milieu rural auront des répercussions directes sur l'emploi – moins de production de subsistance, davantage de travail salarié, plus de temps passé en dehors du foyer – auxquelles s'ajouteront des effets indirects sur la nutrition. Les effets d'une telle évolution sur l'utilisation des aliments par les travailleurs et leur famille peuvent être à la fois positifs et négatifs. C'est pourquoi il faut les suivre attentivement.

L'alourdissement de la charge de temps peut avoir des effets négatifs sur l'utilisation des aliments, surtout en ce qui concerne les femmes (Banque mondiale, 2007b). Il peut y avoir une diminution du temps consacré à la préparation des aliments et au soin des enfants. En fait, les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché du travail mais, dans toutes les économies et les cultures, ce sont elles, surtout, qui s'acquittent des tâches non rémunérées au sein du ménage¹⁸. Les enquêtes relatives à l'utilisation du temps dans un vaste éventail de pays montrent que la préparation des aliments est assurée à 85-90 pour cent par les femmes (FAO, 2011a). L'importance de ces soins non rémunérés et des longues heures qui y sont consacrées, est souvent sous-estimée en dépit de leur contribution essentielle au bien-être du ménage et du fait qu'ils contribuent à la croissance économique à travers la montée d'une force de travail active et en bonne santé. Si on devait leur attribuer une valeur

17 Aux fins du présent document, l'accent est mis sur les aspects liés à l'emploi, mais il est reconnu que les schémas et les pratiques de répartition des aliments au sein du ménage peuvent être influencés par d'autres variables.

18 Une charge de travail accrue liée aux activités de production et aux soins domestiques peut nuire à l'état nutritionnel des femmes si l'apport calorifique n'est pas proportionné au surcroît d'effort physique (Higgings et Alderman, 1997).

monétaire, ces tâches représenteraient entre 10 et 40 pour cent du PIB national (UNRISD, 2011).

Une croissance rurale qui intègre les femmes dans le salariat sans assurer des emplois de qualité, des services sociaux et des infrastructures convenables ainsi qu'une répartition plus équitable des travaux non rémunérés au sein du ménage risque de générer une carence de soins qui peut avoir des conséquences négatives sur l'utilisation des aliments. L'accès des femmes à des emplois en dehors de l'exploitation familiale peut constituer pour elles un gain d'autonomie considérable, tout en rehaussant leur statut et leur pouvoir au sein du ménage. En outre, les chances d'accroître la part des dépenses qui sont consacrées à l'acquisition de biens collectifs profitant à tous les membres de la famille (en particulier les enfants et les personnes âgées) sont également meilleures par rapport aux revenus gagnés par les hommes, dont la tendance est de satisfaire d'abord leurs besoins personnels (FAO-OIT-FIDA, 2010a, 2010b). Pour que ces effets positifs potentiels sur l'utilisation des aliments ne soient pas neutralisés par des carences en matière de soins, la création d'emplois en milieu rural doit intégrer les questions de parité hommes-femmes et s'accompagner de services de protection sociale et de soins adéquats visant à alléger le fardeau des femmes au sein du ménage.

Les emplois de qualité ne sont pas une garantie systématique de progrès du point de vue de la nutrition. En conséquence, les politiques et les interventions qui se fixent de promouvoir l'ERD doivent chercher à optimiser les synergies avec

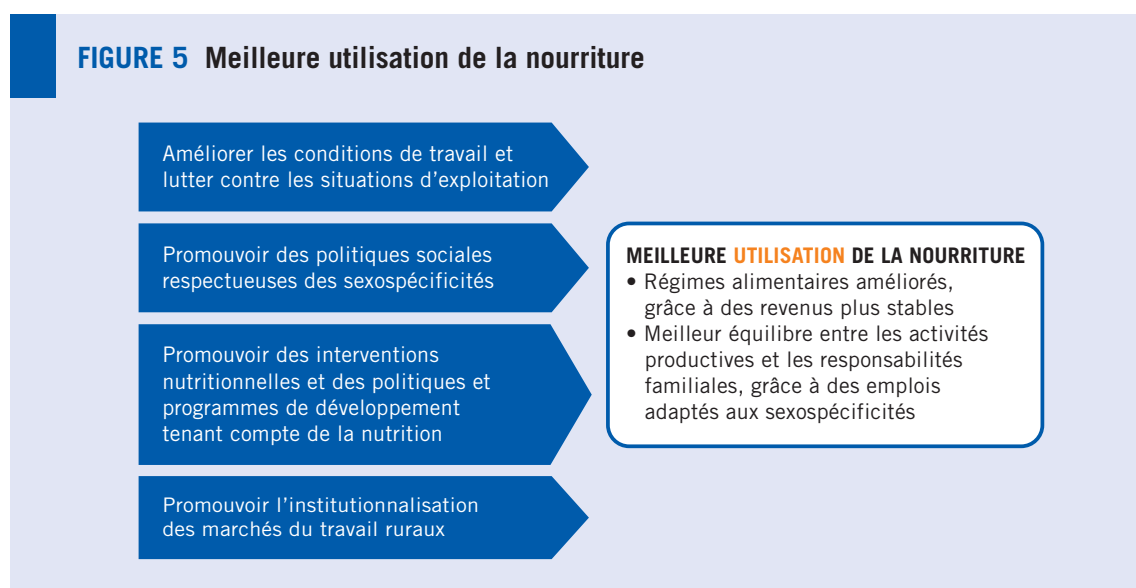
mesures visant à renforcer la nutrition. En particulier, ces synergies pourraient être établies au moyen d'interventions destinées à assurer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments tout au long de la filière alimentaire (surtout lorsqu'elles prévoient l'amélioration des compétences des travailleurs) et également à travers le ciblage conjoint des ménages et de groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants.

1.4 Des emplois ruraux décents et sûrs comme facteur de stabilité alimentaire dans le temps

Trop souvent, les conditions d'emploi des ruraux pauvres ne prévoient pas de protection sociale de base, ni un minimum de filets de sécurité. Face à une rentabilité du travail qui est généralement faible, les ménages sont donc particulièrement vulnérables aux chocs et ils éprouvent des difficultés à maintenir la stabilité de leur consommation alimentaire, en volume et en qualité. Le travail décent est une étape obligatoire de toute stratégie visant à renforcer la résilience des ménages et à améliorer la stabilité de la consommation alimentaire¹⁹.

Améliorer l'emploi et le rendre plus stable est un puissant moyen de réduire la vulnérabilité chez les pauvres. On réduit ainsi les risques qui pèsent sur les ménages, tout en leur permettant de mieux gérer ces risques ou tout événement perturbateur. Les ménages peuvent alors éviter des stratégies de survie qui les obligeraient à réduire certaines dépenses liées à des besoins essentiels (éducation,

FIGURE 5 Meilleure utilisation de la nourriture



¹⁹ La stabilité alimentaire se réfère à la nécessité pour une population, un ménage ou un individu d'avoir accès à tout moment à une alimentation adéquate. Les possibilités d'accès à la nourriture ne sauraient donc être compromises à la suite de chocs soudains (crises économiques ou climatiques) ou d'événements cycliques (pénuries alimentaires saisonnières) (Stamoulis et Zezza, 2003). La prise en compte de la stabilité alimentaire déplace l'attention sur les risques et la vulnérabilité. Elle force à innover pour accroître la résilience des ménages et des systèmes alimentaires face à l'incertitude.



Ouvrière dans une conserverie de sardines au Maroc

santé et logement, entre autres) et à vendre des actifs importants (par exemple leur bétail), stratégies qui peuvent avoir des conséquences néfastes et irréversibles sur le redressement après une crise et sur le bien-être à venir.

Améliorer et stabiliser les revenus des ménages est crucial pour qu'ils puissent satisfaire leurs besoins. En particulier, l'accès à des emplois rémunérateurs dans les activités non agricoles est un facteur qui peut stabiliser l'approvisionnement alimentaire des ménages lorsque les revenus et la production ont un caractère saisonnier. La diversification à travers la participation à l'économie rurale non agricole est un élément de plus en plus important des stratégies de gestion des risques des ménages ruraux. Pour un nombre croissant de ruraux, en particulier pour les jeunes, les emplois dans l'économie rurale non agricole sont une option importante pour échapper à la pauvreté (FIDA, 2010). Des marchés du travail plus dynamiques en milieu rural peuvent aider les familles à rétablir rapidement des disponibilités alimentaires adéquates après une période de pénurie. Par exemple, dans le contexte de la hausse des prix des denrées alimentaires en 2007/2008, plus d'un quart des

ménages interrogés dans divers pays ont déclaré qu'ils travaillaient plus durement, que les membres de la famille étaient plus nombreux à exercer ou à chercher un travail en dehors de l'exploitation (Compton et al., 2010)²⁰. **De telles stratégies de survie multiplient les risques de créer des carences de soins, qui compromettent les progrès de la nutrition.** Face aux difficultés économiques, les femmes pauvres en milieu rural sont poussées vers des travaux particulièrement pénibles et à caractère occasionnel, dans le secteur agricole informel. Cette situation peut avoir des effets négatifs potentiels sur l'utilisation des aliments car les femmes sacrifient plus de temps à ces tâches.

Par ailleurs, **la promotion de l'ERD passe par un accès amélioré aux services de base de la protection sociale, et notamment aux filets de sécurité.** D'après les estimations de l'OIT, près de 80 pour cent de la population mondiale n'a pas accès à une protection sociale adéquate et plus de la moitié ne bénéficie d'aucune couverture sociale²¹. Une réduction soudaine des revenus peut avoir des conséquences catastrophiques pour la survie des travailleurs ruraux, confrontés en majorité à un accès limité aux services sociaux et à l'absence de mécanismes régulateurs convenables. L'absence d'infrastructures sociales et la non-rémunération des travaux domestiques dont les femmes et les filles sont les principales pourvoyeuses, sont un obstacle à leur participation, aussi bien actuelle que future, aux marchés du travail du secteur formel. La couverture sociale est donc un atout important pour les ruraux pauvres, car elle leur permet de mieux lutter contre les fluctuations de revenus. Elle peut consentir aux agriculteurs d'investir davantage dans la production, un investissement qui se traduira par la constitution d'actifs, une productivité améliorée²² et, à long terme, des avantages en termes de réduction de la pauvreté et de respect de l'environnement (Slater et Mc Cord, 2009, pp. 24-25).

Par exemple, **les filets de sécurité fondés sur l'emploi, tels que les programmes de travaux publics,** ouvrent aux ménages l'accès à des mécanismes régulateurs qui réduisent temporairement les déficits

20 Au cours des crises récentes, dans des pays aussi différents que le Burkina Faso, le Népal et le Cambodge, les pauvres ont dû se résoudre à couper du bois, fabriquer du charbon de bois, casser des pierres ou transporter du sable, qui sont autant de travaux pénibles et mal payés (Compton et al., 2010, p. 38).

21 Dans le contexte de la crise économique et financière mondiale et de l'instabilité croissante des prix, l'idée de la protection sociale pour tous, vue comme un droit, suscite de plus en plus d'intérêt. Son importance est capitale pour assurer une transformation structurelle équitable, réduire les disparités entre les sexes et protéger tous les segments de la population qui ne peuvent pas – ou ne sont pas censés – participer à l'emploi rémunéré. Les politiques sociales sont en tout cas nécessaires, même en présence de taux d'emploi satisfaisants. Pour plus d'informations sur l'Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale (SPS), consulter la plate-forme GESS consacrée à l'extension mondiale de la sécurité sociale, créée et gérée par le Département de la protection sociale de l'OIT.

22 L'expérience montre que la protection sociale, et surtout les transferts monétaires, favorisent beaucoup la productivité des petits exploitants et leur intégration dans les marchés. Dans les zones rurales, les transferts monétaires influent sur les stratégies de subsistance des pauvres, qui sont généralement tributaires de la petite agriculture. Les transferts monétaires s'affirment de plus en plus comme dispositifs de filet de sécurité en Afrique subsaharienne. C'est pourquoi le programme de la FAO intitulé «De la protection à la production» – qui vise à recueillir des éléments susceptibles d'éclairer les politiques – étudie les effets sur les investissements et la production de six dispositifs de transferts monétaires déployés en Afrique. Pour plus d'informations, voir : <http://www.fao.org/economic/ptop/fr>

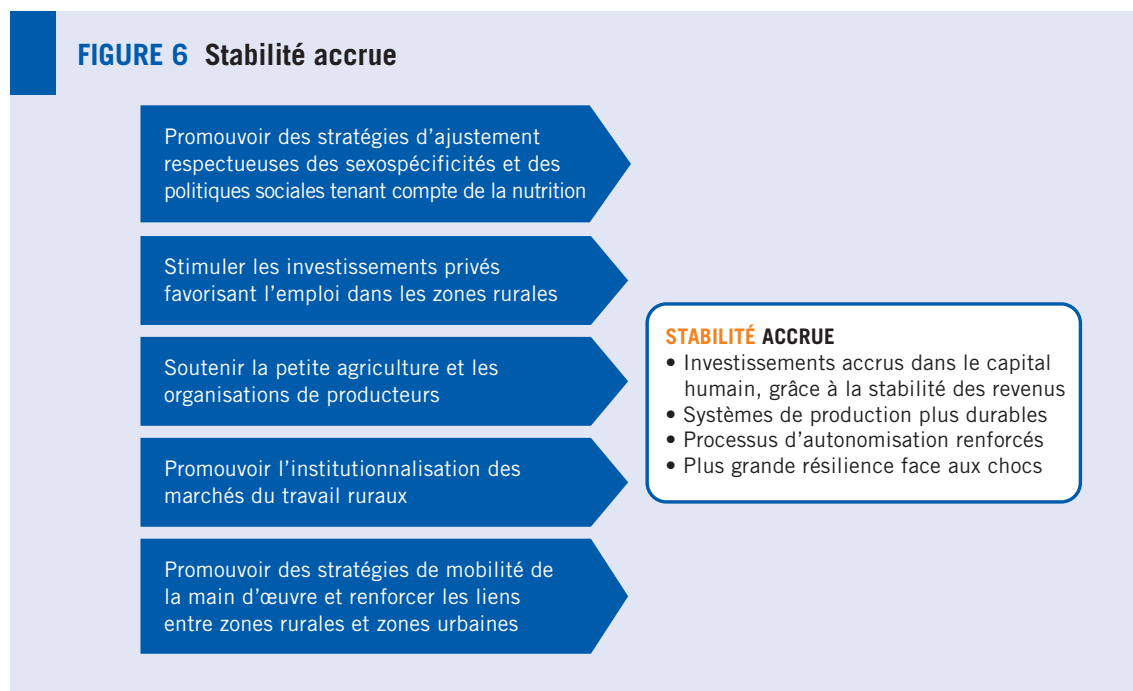
d'approvisionnement alimentaire. Par l'intégration d'objectifs de développement dans la conception des filets de sécurité fondés sur l'emploi et reposant sur des principes de justice et d'équité, les États peuvent obtenir des impacts à plus long terme en termes de sécurité alimentaire. Ils peuvent par exemple adopter des programmes de garantie de l'emploi à l'instar de l'Asie du Sud (voir l'encadré de la page 30), soutenir le renforcement des capacités – par une promotion active de la participation des femmes et des jeunes ainsi que des associations – et faciliter l'accès au crédit et à d'autres facteurs de production.

À long terme, il est crucial de faire en sorte que les modalités utilisées par le ménage pour se procurer des aliments n'entament pas sa capacité de production. **Le travail des enfants est un exemple dramatique de désinvestissement dans le capital humain, qui empêche la petite agriculture d'aspirer à une production viable du point de vue social.** Dans le monde, 215 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans²³ sont impliqués dans le travail des enfants. Une proportion alarmante de ces enfants **travaillent dans le secteur agricole, soit 60 pour cent** (OIT,

2010a). En outre, on estime que 59 pour cent environ du nombre total d'enfants qui effectuent des travaux dangereux²⁴ sont concentrées dans le secteur agricole (*ibid*). Lorsque le travail des enfants est vu comme une solution de rechange bon marché au travail des adultes, ce sont aussi les adultes qui voient baisser leurs salaires et leur pouvoir contractuel. Le travail des enfants nuit à court terme aux investissements dans le capital humain, tandis qu'à moyen et long terme il diminue les chances d'un emploi décent pour les jeunes et les adultes et perpétue les résultats médiocres de la productivité agricole. Tout cela représente un immense gaspillage de ressources productives, en même temps qu'une tragédie personnelle pour des millions de jeunes. Les longues journées aux champs empêchent les enfants et les jeunes de fréquenter l'école ou de bénéficier d'une formation professionnelle. En leur barrant l'accès à l'instruction, cela compromet leur productivité future, leurs perspectives d'emploi et leur bien-être général²⁵.

Les solutions axées sur l'emploi destinées aux ménages doivent être complétées au niveau

FIGURE 6 Stabilité accrue



23 Selon la définition de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, le terme «enfant» désigne toute personne âgée de moins de 18 ans. La Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et au travail (1973) précise qu'en règle générale, pour tout type d'emploi, celui-ci ne devra pas être inférieur à 15 ans. Tout pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées peut, dans un premier temps, réduire l'âge minimum à 14 ans. Les principales exceptions à cette règle sont les suivantes: a) les travaux légers, qui peuvent être autorisés sous certaines conditions aux enfants à partir de 12 ou 13 ans; b) les travaux dangereux, qui ne seront autorisés qu'à un âge plus avancé (18 ans). Les enfants astreints au travail des enfants sont par conséquent un sous-ensemble des enfants employés pour des activités productives. Pour les enfants âgés de 15 à 18 ans qui sont astreints au travail des enfants, accéder à des possibilités d'emploi décent signifierait passer d'un emploi non autorisé à un emploi spécifiquement conçu pour les jeunes (soit en sécurisant les conditions de travail, soit en leur offrant d'autres emplois, exempts de danger).

24 Les travaux dangereux sont souvent désignés en anglais par l'expression «les 3D» (pour «dirty, difficult, dangerous» – dégoûtants, difficiles et dangereux). Les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles, provoqués par des conditions de travail dangereuses font surtout des victimes dans les pays en développement, où l'efficacité des systèmes de sécurité et de santé au travail est compromise par des capacités techniques et professionnelles insuffisantes. (OIT, page web sur le travail dangereux www.ilo.org/safework/areasofwork/hazardous-work/lang--en/index.htm)

25 Voir aussi la section consacrée au travail des enfants sur le site conjoint de la FAO et de l'OIT: www.fao-ilo.org/fao-ilo-child/

macroéconomique par des mesures qui renforcent la résilience à long terme et permettent d'améliorer les performances des économies rurales et, ce faisant, de progresser vers une sécurité alimentaire mondiale durable. **La stabilité, par son lien avec la notion de durabilité, touche aussi aux transformations sociales, au bien-être des générations futures et à la gestion durable des ressources naturelles. Elle est liée aux capacités systémiques d'auto-reproduction, d'innovation et de croissance, qui visent à protéger et accroître la productivité future.** L'ERD peut contribuer au renforcement de ces capacités systémiques. Cet investissement dans le capital humain d'une société peut engendrer une force de travail mieux instruite, plus qualifiée et en meilleure santé, qui parvient à réaliser son potentiel et devient globalement plus productive.

L'ERD peut également favoriser la gestion durable des ressources naturelles, par exemple en diversifiant les moyens d'existence et en freinant l'érosion de la base de ressources. Les moyens d'existence fondés sur la valeur ajoutée d'activités qui utilisent les ressources naturelles peuvent contribuer directement à la protection et à la remise en état des écosystèmes et/ou susciter des mesures favorisant les activités communautaires de conservation de la nature (PNUE, 2004b; Secrétariat de la CDB, PNUE, 2011). Par ailleurs, la transition vers une économie verte devrait déboucher sur la création d'emplois. Selon les estimations, les investissements en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement pourraient créer, dans les 40 années qui viennent, 47 millions d'emplois de plus que le nombre d'emplois prévus si l'on maintient l'effort actuel (PNUE, 2011). Appliquer les méthodes de l'agriculture verte peut devenir un facteur essentiel de lutte contre la dégradation de l'environnement et contre la pauvreté, par une augmentation des rendements agricoles et de la rentabilité du travail, couplée à une amélioration des services écosystémiques – ce qui revient à sécuriser les moyens d'existence des populations tributaires de ces activités. Pour contribuer réellement à la

durabilité, le passage à une économie verte devrait toutefois assurer une «transition juste»²⁶, c'est-à-dire qu'il devrait non seulement déboucher sur la création nette d'emplois, mais aussi contribuer à la promotion de l'emploi décent. Il convient d'assurer en priorité un salaire minimum vital, la sécurité et la santé au travail, la protection sociale et la liberté d'association, ainsi que la prévention du travail des enfants (OIT, 2011c).

Enfin, l'emploi est l'un des principaux canaux à travers lesquels les revenus supplémentaires dus à la croissance économique peuvent être largement redistribués au sein de la population (UNRISD, 2011), afin d'enrayer le creusement des disparités. Les inégalités freinent la réduction de la pauvreté même dans une économie en essor. Confrontés à l'exclusion, les pauvres sont moins susceptibles d'accéder aux aliments par leurs propres moyens et de contribuer à la croissance et à la demande globale, ce qui conditionne l'expansion du marché national et le potentiel d'industrialisation (ibid).

La Figure 7 récapitule les fonctions remplies par l'ERD en tant que lien entre la croissance agricole et rurale et la sécurité alimentaire, ainsi que décrites dans les sections précédentes. Le dynamisme du secteur agricole est considéré comme une condition indispensable à tout processus de transition rurale centré sur l'emploi. Sous l'effet des liens de plus en plus denses²⁷ entre les secteurs agricole et non agricole et entre les zones rurales et urbaines, l'économie rurale non agricole se développe. L'accès aux marchés et les liens entre les zones rurales et les zones urbaines s'intensifieront vraisemblablement dans le temps, sous l'effet de l'ouverture des marchés à la concurrence et de la conquête de nouveaux débouchés. Ce processus a des incidences multiples sur l'emploi, qui devront être exploitées de manière à stimuler des transformations structurelles inclusives tout en œuvrant pour la sécurité alimentaire. Les politiques qui misent sur l'emploi pour favoriser l'agriculture et le développement rural (représentées par les

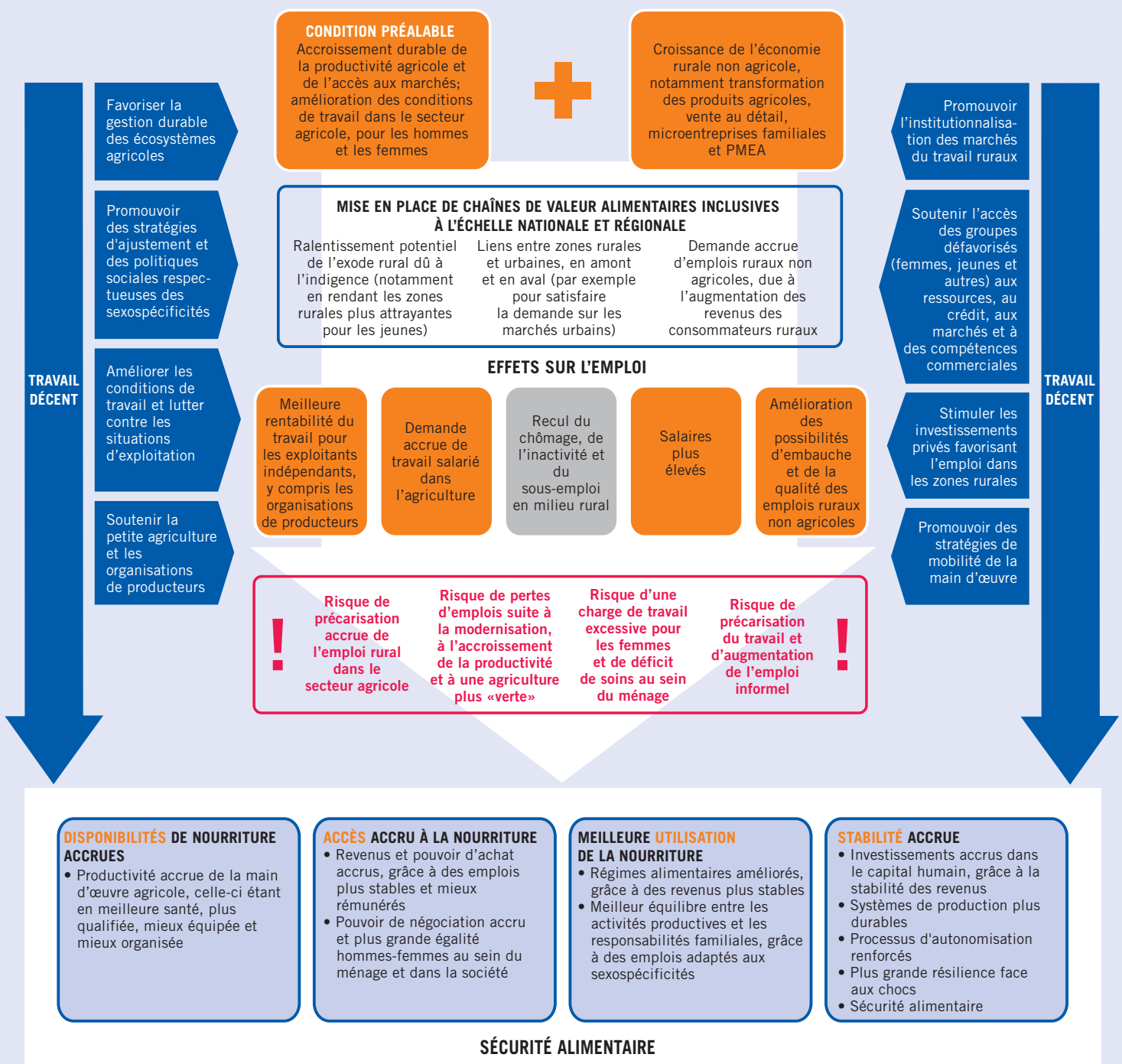
26 La stratégie de la «transition juste», héritée des mouvements syndicaux, a été reprise par d'autres communautés et groupements d'ONG, organisations des Nations Unies et gouvernements. Cet instrument permet aux travailleurs et aux communautés d'attirer l'attention sur leurs exigences dans l'édification d'une société à faible empreinte de carbone et résiliente au changement climatique (OIT, 2010c).

27 Les principaux liens entre le secteur agricole et le secteur non agricole intéressent la production et les dépenses. Les liens associés à la production peuvent être subdivisés en liens en amont et en aval. Dans le contexte de la production, les liens en amont désignent les liens entre l'exploitation et la partie du secteur non agricole qui fournit les intrants nécessaires à la production agricole, par exemple des produits agrochimiques. Les liens en aval visent la partie du secteur non agricole qui utilise à son tour les produits agricoles comme matière de base, entre autres pour la distribution et la transformation. Les liens associés aux dépenses tiennent au fait que les revenus acquis par les ménages dans le cadre de leurs moyens d'existence – agricoles ou non agricoles – serviront probablement à acheter les produits d'autres activités. Les agriculteurs achètent des produits non agricoles grâce à des revenus issus de l'agriculture. Les entrepreneurs et les salariés utilisent localement les revenus de la vente de produits non agricoles pour l'achat d'aliments et d'autres produits agricoles. Parmi les liens relatifs aux dépenses, il faut distinguer les liens en termes de consommation et les liens en termes d'investissements. Les premiers concernent les dépenses liées à la consommation des ménages tandis que les seconds désignent les dépenses qui servent à financer des activités agricoles ou non agricoles. Les liens en termes d'investissements sont particulièrement importants pour les ménages car les revenus des activités agricoles peuvent être investis pour le lancement ou l'expansion d'activités non agricoles, et inversement (FAO, 2002).

flèches bleues latérales) peuvent être déterminantes pour accroître la rentabilité du travail, faire baisser le chômage et le sous-emploi et relever les salaires (dans la partie centrale du graphique). Néanmoins, faute d'être convenablement couverts dans les politiques, certains risques peuvent miner les chances offertes par l'ERD d'atteindre la sécurité alimentaire. Par exemple, les interventions doivent tenir compte des risques liés à la précarisation des emplois et, pour les femmes, à une charge

de travail excessive. **Les Raisons d'agir montrent avec force que si l'on accorde l'attention voulue aux aspects liés à l'emploi, les politiques, les stratégies et les investissements qui visent l'agriculture et le développement rural peuvent influencer de manière très positive sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire et entraîner une réduction importante de la pauvreté ainsi que des progrès en matière d'égalité sociale et de parité hommes-femmes.**

FIGURE 7 Promouvoir une croissance rurale axée sur l'emploi à l'appui de la sécurité alimentaire





2 Des emplois ruraux décents et sûrs à l'appui de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté: des opportunités pour étendre l'engagement de la FAO

Assurer l'accès des hommes et des femmes à des emplois décents dans les zones rurales est un défi majeur pour les pouvoirs publics et pour les partenaires du développement, y compris la FAO. Pour y parvenir, les investissements dans la production agricole durable devront être intensifiés et couplés à des politiques couvrant de manière adéquate l'environnement, l'industrie, l'emploi et la protection sociale. On aboutira de la sorte à des solutions intégrées de développement rural, qui s'attaquent aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. Une bonne gouvernance et des approches territoriales sont de plus en plus nécessaires pour créer des passerelles entre le niveau macroéconomique et les économies

intermédiaires ou locales. La participation du secteur privé, le soutien aux mécanismes interministériels et à parties prenantes multiples pour encourager les approches intersectorielles, l'autonomisation des sociétés civiles et de leurs organisations ainsi que la promotion d'approches encourageant la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies seront d'une importance capitale.

Afin d'œuvrer globalement sur ces fronts, il faut s'appuyer sur une stratégie pour la promotion de l'emploi rural décent. Celle-ci devrait tenir compte des avantages comparatifs et des activités déployées par les parties prenantes du développement agricole et rural, notamment la FAO²⁸, ainsi que des priorités et des défis propres à chaque région.

FIGURE 8 Thèmes prioritaires

- 1 Encourager des investissements agricoles responsables axés sur l'emploi à l'appui du développement rural et de la sécurité alimentaire pour tous
- 2 Apporter un appui à l'analyse des marchés du travail ruraux et des conditions d'emploi dans l'économie rurale informelle, ventilée par sexe et par âge
- 3 Promouvoir des conditions de travail décents dans le secteur agricole par la mise en commun et l'intensification des efforts de l'Organisation vers une production agricole plus durable socialement
- 4 Le plaidoyer en faveur de la promotion de l'ERD en tant que moyen privilégié pour s'adapter et faire face aux catastrophes, aux crises économiques et autres urgences

28 À travers bon nombre d'interventions, la FAO encourage déjà l'application de normes de travail décent dans les zones rurales. L'Organisation soutient l'adoption des bonnes pratiques agricoles (BPA), des bonnes pratiques de fabrication (BPF) et d'autres normes volontaires et modèles de gestion inclusifs destinés aux petits exploitants et aux petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA), afin de les aider à dépasser le stade de la production de subsistance pour accéder aux chaînes de valeur modernes. L'approche fondée sur l'analyse et le développement des marchés (ADM) appliquée aux entreprises communautaires de produits forestiers vise les petits entrepreneurs qui s'efforcent de gagner décemment leur vie en exploitant des ressources naturelles situées à proximité. La FAO fournit une assistance aux politiques et au renforcement des capacités en matière de parité hommes-femmes dans le développement agricole et rural. La FAO œuvre au renforcement des capacités nationales afin de réduire et de prévenir le travail des enfants dans l'agriculture.



Traitement des olives dans une coopérative féminine

Quatre thèmes prioritaires sont suggérés ci-dessous. Ils ont été choisis sur la base des problèmes rencontrés dans les marchés du travail des zones rurales – problèmes recensés dans la première partie du présent document – en considérant les fonctions essentielles de la FAO, ses avantages comparatifs et les activités déployées jusqu'à présent en matière d'emploi rural et de travail décent.

Les thèmes prioritaires sont alignés sur les conclusions de la récente évaluation du rôle et des activités de la FAO en matière de politiques alimentaires et agricoles (2011), qui recommandait à l'Organisation de renforcer à l'échelle des pays

l'exécution de ses activités relatives aux politiques. Le principal objectif du plan stratégique est de traduire les connaissances existant à l'échelle mondiale et dans les pays en initiatives d'assistance aux politiques et en mesures concrètes visant le développement de l'ERD, afin de favoriser la sécurité alimentaire.

2.1 Thème prioritaire 1

Encourager des investissements agricoles responsables axés sur l'emploi à l'appui du développement rural et de la sécurité alimentaire pour tous

- Les investissements dans l'agriculture peuvent être déterminants pour combattre la pauvreté, instaurer la sécurité alimentaire et promouvoir une croissance viable du point de vue économique, social et environnemental. Afin de réaliser ce potentiel, il importe que les investissements agricoles privilégient les programmes ayant un impact notable en termes d'emploi décent. C'est pourquoi **toute analyse sociale visant à déterminer des investissements agricoles responsables devra faire ressortir tous les aspects pertinents qui sont liés à l'emploi.**
- Un accès équitable des producteurs – femmes et hommes – aux intrants et aux services indispensables à la production se traduirait par une augmentation de la production agricole totale dans les pays en développement et favoriserait la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la santé, du bien-être et de l'état nutritionnel.

Comblent le fossé entre les hommes et les femmes dans l'agriculture et sur les marchés ruraux du travail

Pour libérer le potentiel socioéconomique des femmes rurales il faut résoudre plusieurs lacunes en matière de travail décent – faible productivité et bas salaires, absence de protection sociale, méconnaissance des droits du travail essentiels et impossibilité de se faire entendre et représenter. La FAO s'est engagée à favoriser en milieu rural un emploi décent et respectueux des sexospécificités. L'égalité entre les hommes et les femmes est intégrée dans toutes les activités liées à l'emploi rural et au travail décent. En collaboration avec le FIDA et l'OIT, la FAO a publié en 2010 un ouvrage détaillé intitulé «Gender dimensions of agricultural and rural employment: Differentiated pathways out of poverty» et une série de notes d'orientation sur la parité hommes-femmes et l'emploi rural. Cet effort constitue une première étape du processus qui vise à fournir aux décideurs, aux praticiens du développement, aux organisations de la société civile et du secteur privé, aux représentants des employeurs et des travailleurs, aux Nations Unies, aux donateurs et aux chercheurs les analyses les plus récentes sur ces questions, des exemples d'innovation réussie et un éventail d'options politiques.

En outre, la publication phare de la FAO «La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement» a montré que l'action en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est cruciale pour le développement agricole et la sécurité alimentaire. Les conclusions de ce rapport confirment que la performance médiocre du secteur agricole dans de nombreux pays en développement vient en partie du fait que les femmes accèdent plus difficilement que les hommes aux facteurs de production, à l'instruction et aux services de vulgarisation qui leur garantiraient une meilleure productivité. Par ailleurs, les ménages dirigés par des femmes sont confrontés à des contraintes plus rudes en matière de travail, car ils comptent en principe moins de personnes actives que les autres ménages, et davantage de personnes à charge.

Pour de plus amples informations, consulter: www.fao-ilo.org et www.fao.org/publications/sofa/fr/

Comblent les inégalités entre les sexes dans le secteur agricole et sur les marchés du travail en milieu rural est donc un objectif prioritaire du plan d'action de la FAO en faveur de l'ERD.

- Il faudrait en outre assurer l'équilibre entre les investissements matériels et humains. Ces derniers permettent aux petits producteurs et aux travailleurs ruraux d'acquérir les compétences nécessaires à l'adoption des technologies de l'agriculture moderne. **Ainsi, l'éducation rurale, la formation professionnelle et les services de vulgarisation agricole** doivent être améliorés en différenciant les besoins des femmes et des hommes, et ceux des jeunes et des adultes. En particulier, une offre de formation en prise avec le marché de l'emploi peut attirer les jeunes vers un secteur agricole de conception moderne, relié à l'économie non agricole et privilégiant l'innovation et la durabilité.
- Les investissements agricoles axés sur l'emploi peuvent aussi contribuer à la gestion durable des ressources naturelles. Ils peuvent entre autres contribuer à la diversification des moyens d'existence offerts aux ruraux pauvres et réduire la surexploitation des ressources naturelles, tout en renforçant les mesures de conservation de la nature à assise communautaire. De plus en plus, il faudra s'employer à analyser **les liens entre le travail, durabilité environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, ainsi que la gestion des ressources naturelles** (par exemple en explorant les liens entre accès à la terre et productivité du travail face à l'aggravation des risques climatiques).

Développer les petites et moyennes entreprises agricoles

Le soutien aux petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA) est un aspect dont l'importance ne cesse de croître parmi les activités de la FAO. Les PMEAs assurent la liaison entre les agriculteurs et les marchés et sont une source d'emplois non agricoles pour les ruraux pauvres, mais leur contribution au développement rural et à la création d'emplois n'est pas toujours estimée à sa juste valeur. Par ailleurs, l'encadrement politique des PMEAs est souvent mal défini, de sorte que les ministères de l'agriculture et du commerce ne s'occupent pas vraiment de les réglementer et qu'elles sont souvent négligées par les organisations de développement au bénéfice de groupes plus défavorisés. Pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les PMEAs, et les stratégies nécessaires pour les surmonter, la FAO a organisé des tables rondes agro-industrielles au niveau régional, avec la participation de dirigeants de ces entreprises dans les pays en développement. Certaines conclusions sont à retenir:

1. Au départ, une PMEa est souvent une entreprise de type familial qui recourt à l'épargne et aux prêts en vue de produire des revenus et de la richesse au profit du ménage et de la famille élargie. La capitalisation et l'accès aux services financiers est toujours difficile puisque l'éventail des options offertes par les banques commerciales est réduit et les taux d'intérêt et les critères de prêts sont pratiquement prohibitifs.
2. Les variations saisonnières de l'emploi et la pression exercée par les membres de la famille élargie et les amis en quête d'emploi sont une source quotidienne de tensions, mais sont aussi des facteurs motivants pour les propriétaires et les responsables de la direction. Toutefois, l'excès de réglementations et les lourdeurs de la bureaucratie n'incitent guère les PMEAs à déclarer leur entreprise.
3. Les femmes qui sont au sein du ménage participent souvent aux décisions et au fonctionnement de l'entreprise familiale. Dans les entreprises de plus grande taille, les femmes représentent aussi un vaste pourcentage de la force de travail et perçoivent un salaire plus élevé que pour les travaux agricoles ou villageois.
4. Parce qu'elles sont insuffisantes, peu fiables et onéreuses, les infrastructures des services publics (eau et électricité) sont un facteur important de dépenses imprévues, un facteur qui pèse sur la compétitivité à long terme et dont devraient tenir compte les politiques destinées à créer un environnement favorable aux entreprises.
5. L'incapacité des petits exploitants à produire, planifier et commercialiser collectivement est fortement dissuasive pour les petites entreprises qui souhaitent acheter leur matière première aux petits producteurs. Pour remédier à ce problème et améliorer l'approvisionnement, quelques entreprises ont investi dans des programmes de regroupement des petits exploitants et d'assistance technique à la ferme.
6. Les PMEAs occupent souvent des niches du marché international mais leur potentiel sur les marchés intérieurs est loin d'être négligeable. Dès lors, les importations bon marché sont une menace pour ces entreprises, qui ont besoin d'un soutien pour trouver des débouchés, renforcer leur marque et fidéliser la clientèle.
7. En outre, la pénétration d'une entreprise sur le marché dépend largement de la qualité du produit, qui doit répondre à des normes minimales; or les frais de certification sont habituellement trop lourds pour une entreprise de petite taille. Cependant, moyennant une assistance, il est possible de mettre en place des programmes de gestion de la qualité adaptés aux besoins des PMEAs.
8. Le poste de coût le plus lourd pour les entreprises est souvent celui des opérations et du transport. Un soutien, notamment logistique, pendant la phase d'après-récolte permet à la petite entreprise de réduire considérablement le gaspillage et les dysfonctionnements et de tourner cette étape des opérations en un avantage comparatif.

- Les investissements agricoles doivent soutenir des initiatives de développement agro-industriel destinées à stimuler l'emploi et les **modèles commerciaux inclusifs** dans les zones rurales, en particulier celles qui relient les petits exploitants, les PME et les organisations de producteurs aux chaînes de valeur modernes. Les effets sociaux du développement des chaînes de valeur (sur l'égalité des sexes, l'emploi, la réduction de la pauvreté, la participation des jeunes, etc.) doivent être analysés en détail. Permettre aux femmes et aux jeunes de réaliser leur potentiel économique c'est aussi leur permettre de démarrer une entreprise et de se constituer en groupements. Il faudra pour cela les rendre plus autonomes par l'acquisition de compétences techniques et de notions de commerce, favoriser leur accès aux services commerciaux, financiers et autres et promouvoir des systèmes de certification et d'étiquetage ouverts à tous, comme source de valeur ajoutée.
- Globalement, la création d'**emplois de meilleure qualité pour la jeunesse rurale**, dans l'agriculture et ailleurs, doit être considérée comme une priorité des stratégies et des programmes de développement agricole et rural. Certaines contraintes, notamment les difficultés d'accès à la terre, au crédit et aux autres ressources productives, sont rudes pour les jeunes et plus encore pour les jeunes femmes, en raison de leurs obligations liées à la procréation et aux tâches domestiques. La solution des difficultés rencontrées par les jeunes agriculteurs et entrepreneurs passe par des approches intégrées combinant la formation et le développement des compétences avec l'accès aux marchés ainsi qu'aux réseaux et aux groupes à vocation commerciale.

Approche intégrée au Malawi et en Tanzanie

L'équipe de la FAO chargée de l'ERD au sein de la Division de la protection sociale (ESP) a mis au point une approche intégrée par pays pour promouvoir l'emploi rural décent. La première phase de l'approche intégrée est en cours au Malawi et en Tanzanie depuis janvier 2011, dans le contexte d'un programme de trois ans financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). À l'avenir, l'adaptation de cette approche à des contextes nationaux et régionaux différents permettra d'en rationaliser ultérieurement les mécanismes institutionnels, les méthodes et les outils (ex. cadre analytique pour l'analyse et les avis en matière de politiques; méthodes de cartographie et d'évaluation des capacités; outils de formation à la planification stratégique et aux procédures de suivi et d'évaluation; mécanismes institutionnels pour la promotion de l'emploi des jeunes; etc.). L'approche repose sur trois composantes reliées entre elles: i) Connaissances, sensibilisation et intégration des considérations sur l'emploi; ii) renforcement des capacités nationales et iii) promotion de l'emploi des jeunes et prévention du travail des enfants. L'approche intégrée par pays s'inscrit dans une logique d'intervention plus vaste de la FAO en matière de développement de l'ERD. Elle est étroitement liée aux activités normatives, puisqu'elle s'appuie sur les documents de fond et les guides pratiques de l'Organisation, et permet leur application dans les divers contextes nationaux. En outre, les leçons apprises dans les pays visent à améliorer la promotion générale de l'ERD par la FAO et son intégration dans le programme de travail de l'Organisation. Des partenariats sont noués avec d'autres organisations des Nations Unies, en particulier avec l'OIT, et avec des programmes nationaux et régionaux (par exemple le programme NEPAD/PDDAA de l'Union africaine). Des mécanismes opérationnels sont mis en place pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes, grâce au réseau des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFELS), et pour prévenir le travail des enfants moyennant le renforcement des capacités dans le cadre du Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture.

2.2 Thème prioritaire 2

Apporter un appui à l'analyse des marchés du travail ruraux et des conditions d'emploi dans l'économie rurale informelle, ventilée par sexe et par âge

- **Pénétrer la complexité du marché de l'emploi dans les zones rurales** est une exigence prioritaire. On sait que les données ne sont pas toujours de qualité ni suffisamment récentes, mais d'autres difficultés plus spécifiques limitent l'analyse des marchés du travail ruraux à l'heure actuelle. Ces difficultés sont liées

à l'absence d'informations concernant les contextes de travail dans la petite agriculture, à la pénurie de données concernant le sous-emploi et la vulnérabilité dans les marchés ruraux du travail – chômage caché, sous-utilisation des compétences, emplois multiples, pratiques et réseaux de recrutement informels –, à l'insuffisance des données sur les migrants ruraux et les flux migratoires, au manque d'informations et/ou d'analyses ventilées par sexe et par âge, surtout pour les divers sous-secteurs. Des progrès ont été accomplis au cours des deux dernières décennies, de

sorte que les données agricoles recueillies comprennent aujourd'hui des informations utiles sur les conditions socioéconomiques et les sexes. Cependant, des efforts considérables sont encore nécessaires pour mieux cerner **les différences liées au sexe et à l'âge**²⁹, en particulier à l'échelle infranationale et dans chaque sous-secteur.

- Il faut développer la recherche appliquée afin d'étudier les caractéristiques de l'emploi informel dans le secteur agricole et l'économie rurale, ainsi que la dynamique des marchés du travail en milieu rural. La recherche devra viser des résultats concrets, en lien direct avec les priorités politiques en termes d'emploi et travail décent.

Combattre la précarité du marché du travail rural en Amérique latine

La FAO, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ECLAC) et l'OIT ont fait équipe pour aider les pays d'Amérique latine à lutter contre la précarité de leurs marchés du travail. Malgré l'essor exceptionnel du secteur agricole enregistré en Amérique latine pendant une bonne partie de cette dernière décennie, plus de la moitié des populations rurales vivent encore dans la pauvreté. Les trois organismes des Nations Unies ont récemment collaboré à la production d'une étude intitulée *Políticas de mercado de trabajo y pobreza rural en América Latina*. Cette étude, présentée en novembre 2010 lors d'un séminaire régional sur les marchés du travail et la pauvreté rurale organisé par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, décrit les besoins liés au renforcement des normes du travail et à la sécurisation de l'emploi afin de réduire la pauvreté. Le séminaire a réuni des fonctionnaires gouvernementaux et des dirigeants régionaux d'organisations d'employeurs et de travailleurs agricoles en présence d'experts de divers organismes – FAO, OIT, ECLAC, Centre latino-américain pour le développement rural (RIMISP) et Unité régionale d'assistance technique du PATH, un programme de coopération technique pour l'Amérique centrale auquel participent sept organisations internationales de développement (BID, MAEC, FIDA, ADA, FAO, IFPRI et IICA). Il a permis d'ancrer fortement la problématique des marchés ruraux du travail aux politiques régionales, en soulignant l'importance de ces questions dans la lutte contre la pauvreté rurale et la nécessité d'assurer le soutien institutionnel et politique nécessaire au bon fonctionnement des marchés du travail.

Pour de plus amples informations (en espagnol), consulter : www.rlc.fao.org/es/publicaciones/politicas-mercado-trabajo-y-pobreza-en-al-t1

Statistiques de l'emploi agricole

La Division de la statistique (ESS) compile des séries chronologiques de données destinées à appuyer la formulation et l'analyse de politiques rurales. La collaboration avec le Département de statistique de l'OIT inclut à la fois les activités méthodologiques et la préparation de séries de données statistiques sur la main-d'œuvre rurale et agricole. La mise au point d'un cadre structuré de statistiques du travail agricole a été un travail conjoint qui s'enrichit de statistiques issues de la base de données des statistiques du travail de l'OIT (LABORSTA) et d'autres sources nationales et internationales.

Plus précisément, le Programme mondial de recensement de l'agriculture 2010 recommande une approche modulaire et fournit des directives sur les modalités de coordination des recensements agricoles avec les recensements démographiques. Les concepts relatifs à l'emploi ont été modifiés conformément aux normes de l'OIT afin de mieux refléter la structure de l'emploi dans les zones rurales. L'approche proposée par la FAO durant le dernier cycle de recensements agricoles devrait renforcer la production et l'utilisation de données agricoles ventilées par âge et par sexe et encourager les pays à fournir davantage d'éléments sur les fonctions et responsabilités respectives des hommes et des femmes dans la production agricole. Les pays trouveront également dans la base de données Agro-genre et le Cadre structuré des statistiques sur la parité hommes-femmes dans l'agriculture, des indications utiles pour la production de statistiques agricoles ventilées par sexe.

29 La base de données Agro-genre est l'un des dispositifs mis au point par la FAO pour soutenir le renforcement des systèmes nationaux de statistique, dans le cadre du Programme du recensement mondial de l'agriculture 2010. Elle est le produit d'un effort conjoint du Bureau régional de la FAO pour l'Afrique (RAF) et de la Division des statistiques de la FAO à Rome. La base de données fournit des exemples de questionnaires et des modèles de tableaux utilisables pour la collecte et l'analyse de données agricoles ventilées par sexe, susceptibles de refléter les conditions socioéconomiques des hommes et des femmes qui travaillent dans le secteur agricole. Parmi les sujets traités, certains sont directement liés aux éléments des recensements agricoles qui portent spécifiquement sur l'emploi – accès aux ressources productives, production et productivité, travail et utilisation du temps. On s'intéresse surtout aux activités relevant de la petite agriculture – en régime de subsistance ou de rente – qui sont le modèle prédominant dans les pays africains. Une version française de la base de données sera bientôt disponible et les éditions futures incluront des exemples intéressants des pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale. Le Cadre structuré des statistiques sur la parité hommes-femmes dans l'agriculture (GAFS) est conçu pour guider les producteurs et les utilisateurs de statistiques dans l'élaboration de données ventilées par sexe grâce à une série d'étapes normalisées. Il se déroule en cinq étapes: 1) définition des questions de parité hommes-femmes à étudier dans le secteur agricole; 2) établissement d'une liste des statistiques et indicateurs pertinents; 3) repérage des sources de données; 4) production et analyse des données; 5) présentation et dissémination des résultats. Le GAFS exploite plusieurs cadres et outils existants spécialisés dans les statistiques agricoles ou les données sexospécifiques, notamment la base de données Agro-genre. Les ressources d'Agro-genre sont surtout utilisées pour l'étape 2 (choix des statistiques et des indicateurs). Trois profils nationaux des ménages agricoles – pour le Cambodge, la République démocratique populaire Lao et le Viet Nam (FAO, 2010) – ont été créés au cours du processus de mise en œuvre du GAFS dans la région Asie-Pacifique (<http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-insight/gender-insightdet/fr/c/47569/>). Le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale (REU) a étendu le GAFS à trois pays d'Asie centrale en 2012.



Formation de facilitateurs des écoles pratiques d'agriculture au Burundi.

2.3 Thème prioritaire 3

Promouvoir des conditions de travail décentes dans le secteur agricole par la mise en commun et l'intensification des efforts de l'Organisation vers une production agricole plus durable socialement

- Des 215 millions d'enfants qui, d'après les estimations, sont impliqués dans le travail des enfants, 60 pour cent travaillent dans le secteur agricole. Une majorité écrasante de ces enfants

participe aux activités de leur famille en raison des conditions qui frappent un grand nombre de ménages et de communautés, victimes du cercle vicieux de la pauvreté et du travail des enfants. L'OIT et la FAO sont membres fondateurs du Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture. La forte prévalence du **travail des enfants dans les zones rurales**, la carence de réglementations spécifiques pour les travaux agricoles et domestiques, la dangerosité de certaines de ces tâches et les coûts entraînés par celle-ci à long terme, sont autant de problèmes qui demandent une attention urgente.

- Renforcer la protection de la sécurité et la santé au travail au profit des travailleurs ruraux engagés dans des activités agricoles et non agricoles tout en améliorant les résultats des entreprises devient un impératif technique prioritaire. Ces mesures consolideraient l'action de la FAO en faveur de l'intensification durable de la production (agriculture de conservation, lutte intégrée, bonnes pratiques agricoles), ainsi que de la gestion des ravageurs et des pesticides, en mettant l'accent sur les aspects de protection de la sécurité et la santé au travail. Les interventions peuvent comporter l'introduction de mécanismes communautaires d'évaluation des risques, afin de repérer et de mieux affronter les obstacles potentiels à la protection de la sécurité et la santé au travail et de promouvoir des technologies

Combattre le travail des enfants dans le secteur des pêches et de l'aquaculture

Le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO coordonne la collaboration avec l'OIT et la Division de la protection sociale (ESP) de la FAO en matière de lutte contre le travail des enfants dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. En 2010, les bases de cette collaboration ont été définies lors d'un atelier mondial qui a permis d'échanger et d'examiner les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques et de s'accorder sur une série de recommandations. Sur la base de ces recommandations, la FAO et l'OIT ont élaboré conjointement un guide intitulé «Good Practice Guide for addressing child labour in fisheries and aquaculture in policy and practice (preliminary version)». Les deux organisations collaborent également à l'échelon national et local, où elles organisent des ateliers et des activités de formation réunissant des représentants des travailleurs et des employeurs du secteur des pêches, afin de favoriser une approche intégrée de cette question. Il est également prévu d'adapter le **module des Écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS)** sur la prévention du travail des enfants, afin de l'étendre aux communautés de pêcheurs.

Promouvoir de meilleures conditions de travail pour les pêcheurs

La pêche en mer est probablement le métier le plus dangereux au monde et le taux de mortalité élevé – en moyenne 80 victimes pour 100 000 pêcheurs – touche durement les communautés du secteur. Les retombées sont particulièrement lourdes pour les personnes qui étaient à la charge de la victime. Dans de nombreux pays en développement, ces conséquences peuvent être catastrophiques; les veuves sont souvent reléguées au bas de l'échelle sociale et, en l'absence d'une protection sociale susceptible de venir en aide aux familles et d'autres sources de revenus, les veuves et leurs enfants peuvent se retrouver complètement démunis. Dans ses programmes de terrain, la FAO a œuvré en faveur de la sécurité en mer, par la réalisation d'études à l'échelle mondiale et régionale, la promotion et la sensibilisation ainsi que la réalisation de publications sur la sécurité en mer et autres questions connexes. La FAO coopère également avec l'OIT et l'Organisation maritime internationale (OMI) à l'établissement de normes internationales de sécurité, applicables aux pêcheurs et à leurs embarcations. Le site de la FAO sur la sécurité en mer dans le secteur des pêches <http://www.safety-for-fishermen.org/fr/> offre des renseignements pratiques et des documents qui sont également utiles pour les pêcheurs des communautés rurales.

plus sûres et plus économes en main-d'œuvre, pour avantager les ménages pauvres dans les zones touchées par le VIH/SIDA et d'autres maladies et réduire le fardeau domestique des femmes ainsi que le travail des enfants.

- Le passage à une économie verte devrait aboutir à une création nette d'emplois. Mais celle-ci devra être accompagnée d'une amélioration de la qualité des emplois, afin de garantir une «transition juste». En collaboration avec l'OIT, la FAO aura pour tâche de veiller à ce que les considérations relatives à **l'agriculture intelligente face au climat et à l'emploi décent soient intégrées dans une seule et même approche.**
- La FAO, qui est un des principaux partenaires du développement agricole et rural, pourrait aussi jouer un rôle essentiel et collaborer avec l'OIT afin que les petits producteurs et les autres travailleurs ruraux, en particulier les travailleurs agricoles, soient couverts par la législation nationale du travail et autres lois et réglementations pertinentes, et jouissent d'une protection réelle. Surtout, il faudra **veiller à ce que les politiques et les programmes prennent en compte les besoins des groupes particulièrement vulnérables – petits exploitants, migrants, travailleurs occasionnels et peuples autochtones, notamment les filles et les femmes – et que ces groupes soient effectivement protégés.**
- En s'appuyant sur ses relations privilégiées avec les principales coopératives et organisations de producteurs, la FAO pourrait **promouvoir l'organisation collective des travailleurs ruraux** et porter son effort sur une représentation améliorée des femmes et des jeunes. De manière générale, l'Organisation est très bien placée pour aider les pouvoirs publics à renforcer les approches territoriales et la gouvernance, en encourageant l'autonomisation de la population rurale, la formation de groupements et les démarches collectives.
- Enfin, les stratégies visant plus précisément à **faire profiter les petits producteurs et les autres travailleurs ruraux vulnérables de la protection sociale** seront cruciales. L'accès insuffisant aux services sociaux et aux mécanismes régulateurs qui frappe la majorité des travailleurs ruraux peut provoquer une baisse soudaine de revenus, qui met gravement en danger leur survie. Pour les femmes et les filles, confrontées au manque d'infrastructures sociales et traditionnellement affectées à des travaux domestiques non rémunérés, la participation au marché du travail est difficile et risque de le demeurer. Dans les économies agraires, les politiques sociales n'aboutiront que si elles sont capables de protéger et de développer les moyens d'existence des producteurs et, par conséquent, d'appuyer la réalisation des objectifs agricoles.

La bioénergie et l'emploi rural

Le secteur de la bioénergie peut ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs et diversifier les emplois, surtout dans le cadre d'initiatives à petite échelle visant à promouvoir les moyens d'existence. Toutefois, l'expansion des bioénergies suscite des craintes au sujet de ses effets éventuels sur la sécurité alimentaire et l'environnement (à cause, principalement, de la compétition pour les ressources) si elle n'est pas couplée à des pratiques d'exploitation durable. En outre, le rôle potentiel des agrocarburants dans la création d'emplois ruraux est encore controversé, puisqu'il s'agit le plus souvent d'emplois à caractère ponctuel ou saisonnier réservés à une main-d'œuvre non qualifiée et parfois associés à des conditions d'emploi inéquitables, à des risques du point de vue de la sécurité et santé, du travail des enfants et du travail forcé (Rossi et Lambrou, 2009).

Une méthode a été élaborée dans le cadre du **Projet de la FAO sur la bioénergie et la sécurité alimentaire (BEFS)** afin d'aider les États à évaluer le potentiel national de production d'agrocarburants et les risques afférents. Les gouvernements peuvent ainsi déterminer les filières d'agrocarburants qui sont viables du point de vue économique, et faire le point de leurs avantages et de leurs inconvénients. À condition de bien configurer ce secteur et d'assurer la participation des petits agriculteurs à la chaîne de valeur, la production d'agrocarburants peut développer l'emploi et favoriser la formation de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée ainsi que le renforcement des capacités.

Les agrocarburants ne sont ni bons ni mauvais *en soi*. En revanche, la configuration du secteur importe beaucoup. Le **Projet de la FAO relatif aux critères et indicateurs sur la bioénergie et la sécurité alimentaire (le Projet BEFSCI)** élabore une série de critères, d'indicateurs, de bonnes pratiques et d'options de politique générale sur la production de bioénergie, qui favorisent le développement rural et la sécurité alimentaire, notamment les aspects touchant à l'emploi et au travail décent. Ces activités ont alimenté les débats et processus internationaux en cours sur les bioénergies durables, tels que la Table ronde sur les agrocarburants durables et le Partenariat mondial sur les bioénergies (GBEP). En mai 2011, le Partenariat mondial a adopté une série de 24 indicateurs volontaires en matière de bioénergie durable, parmi lesquels figurent: la création nette d'emplois dans le secteur des bioénergies, la variation du temps non rémunéré employé par les femmes et les enfants pour collecter la biomasse ainsi que l'incidence des accidents, blessures et maladies associés au travail.

La série complète des indicateurs peut être consultée à l'adresse suivante: www.fao.org/bioenergy/en

Le Forum mondial de la banane (FMB)

La banane est le fruit frais le plus exporté au monde, en termes de volume et de valeur commerciale. Ce produit est une source essentielle de revenus et d'emplois pour des centaines de milliers de ménages dans les pays en développement, surtout en Amérique latine, aux Caraïbes, en Asie du Sud-Est et en Afrique de l'Ouest. Toutefois, les plantations à grande échelle et à forte utilisation de produits agrochimiques, les distorsions frappant la filière et la baisse des prix à la production ont causé des problèmes du point de vue environnemental et social. **La Division du commerce et des marchés de la FAO (EST)** abrite le Secrétariat du **Forum mondial de la banane (FMB)**, un espace permanent de rassemblement qui réunit les représentants des nombreuses catégories opérant dans la chaîne de production mondiale de la banane – planteurs, syndicats de travailleurs, détaillants, organisations de certification et institutions de recherche, entre autres. En outre, des représentants gouvernementaux et des organisations internationales participent régulièrement aux réunions du FMB. Ce **partenariat public-privé** a pour but d'encourager un dialogue ouvert entre les parties intéressées afin de relever les différents défis rencontrés dans le secteur bananier. Le FMB est un forum axé sur les résultats. Trois groupes de travail permanents se répartissent les activités. Un groupe de travail étudie les systèmes de production durable et l'impact sur l'environnement. Un autre groupe se penche sur les questions relatives à la distribution de la valeur le long de la filière d'approvisionnement et aux droits du travail. Le dernier groupe traite principalement de la liberté d'association, de la parité hommes-femmes ainsi que de la sécurité et la santé au travail. Le Forum recense les meilleures pratiques dans le monde et encourage leur dissémination et leur application. Selon toute attente, les projets pilotes entraîneront une diminution des quantités de produits agrochimiques utilisés ainsi qu'un plus grand respect des droits du travail ou une définition plus précise de la notion de «travail décent» appliquée à la production bananière.

On trouvera des informations supplémentaires sur le FMB à l'adresse: <http://www.fao.org/economic/worldbananforum/wbf-aboutus/fr/>

Évaluation par la FAO des pratiques en vigueur en Asie du Sud en matière de programmes de garantie de l'emploi

En Inde et au Bangladesh, la FAO a engagé des consultations avec les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes concernées afin d'analyser les programmes de garantie de l'emploi. Le programme national de garantie de l'emploi rural (NREGS) en Inde et le programme de création d'emplois dit «des cent jours» (EGP) au Bangladesh assurent aux ruraux pauvres un minimum de 100 jours de travail rémunéré par an. Au Bangladesh, ces mesures sont destinées aux pauvres et aux chômeurs sur l'ensemble du territoire, pour les protéger directement des effets de la hausse des prix alimentaires. En Inde, le programme de développement de l'emploi dépasse la notion de garantie. Il s'appuie en effet sur une loi nationale qui souligne le droit au travail et établit qu'un tiers au moins des bénéficiaires potentiels du programme doivent être des femmes. Une indemnité est versée si aucun emploi n'est fourni. Pendant la période 2010-2011, 48 pour cent des bénéficiaires du NREGS (au total 26 millions) ont été des femmes. Au Bangladesh, selon les estimations relatives à l'exercice fiscal 2008-2009, 28 pour cent des bénéficiaires de la première phase du programme étaient des femmes (560 000 au total) qui se sont vu offrir un emploi pour la première fois de leur vie. Au Bangladesh, la FAO a constaté que le nombre de femmes inscrites au programme était plus élevé que prévu, avec à la clé des retombées positives à long terme. Mais dans certains cas, les femmes ont rencontré des difficultés – elles n'avaient pas toujours assez de force physique pour les travaux prévus, la promiscuité avec des hommes sur le lieu de travail était contraire aux mœurs et les embarrassait, elles ne pouvaient emmener leurs enfants, faute de moyens de transport, et elles ne disposaient pas sur place de toilettes, d'eau potable, ni de nourriture. Dans l'étude de la FAO, il était recommandé d'adopter une approche permettant de lever les obstacles liés aux rôles spécifiques des hommes et des femmes, en particulier: i) de s'assurer que les travaux soient effectivement adaptés aux femmes et que le personnel d'encadrement en soit lui-même convaincu; ii) de réserver exclusivement certaines tâches aux femmes pour encourager leur participation à des travaux de conservation, plus légers; iii) d'offrir certains services sur le lieu de travail, à l'instar du NREGS en Inde (crèches, eau potable, zones ombragées pour les enfants, etc.).

2.4 Thème prioritaire 4

Le plaidoyer en faveur de la promotion de l'ERD en tant que moyen privilégié pour s'adapter et faire face aux catastrophes, aux crises économiques et autres urgences

- Il convient de défendre vigoureusement **le rôle central de l'emploi rural durable dans le renforcement de la résilience des ménages face aux catastrophes et aux crises**. Ainsi, dans le cadre des stratégies

pour la **gestion des risques de catastrophe**, la promotion d'emplois ruraux de meilleure qualité doit être vue comme la principale mesure susceptible d'accroître la résilience. La participation à l'économie rurale non agricole occupe une place de plus en plus importante dans les stratégies de gestion des risques chez les ménages ruraux (après une pénurie, si le marché du travail en zone rurale est dynamique, elle permet aux ménages de retrouver rapidement

un niveau suffisant de disponibilités alimentaires, sans être obligés de vendre des avoirs importants pour survivre). À court terme, les filets de sécurité axés sur l'emploi – tels les programmes de travaux publics – peuvent venir en aide aux consommateurs les plus vulnérables en cas de hausse des prix des denrées alimentaires. Grâce aux filets de sécurité, le pouvoir d'achat des producteurs est mieux protégé et ils peuvent se procurer les intrants nécessaires au maintien de la production.

- L'ERD peut aussi accroître le rôle de la foresterie et de l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets ainsi que dans la gestion durable des ressources naturelles car il permet, entre autres, d'améliorer les compétences écologiques des travailleurs, de créer d'autres sources de subsistance et de réduire la surexploitation.
- Les risques de malnutrition sont élevés dans les situations caractérisées par des emplois peu qualifiants et une forte incidence de l'emploi précaire. Lorsque les revenus sont faibles, l'accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante est limité. Ce facteur influe négativement sur la qualité de l'apport alimentaire et, par conséquent, sur la productivité de la main-d'œuvre. Cette relation de cause à effet est exacerbée lorsque les prix des denrées alimentaires sont élevés ou très instables, d'autant que les victimes de l'emploi précaire sont souvent des acheteurs

nets d'aliments. En outre, la participation croissante des femmes au marché du travail rémunéré peut avoir des effets négatifs sur la nutrition (en réduisant par exemple le temps passé par les mères à soigner et à nourrir leurs enfants) **si des mesures ne sont pas prises pour garantir des emplois de qualité, des services sociaux et des infrastructures, ainsi qu'une répartition plus équitable des soins assurés au sein du ménage.** Parmi les politiques et les stratégies **visant l'amélioration de la nutrition, il faudra donc que la FAO prône celles qui reconnaissent l'importance fondamentale des conditions de travail décentes et de l'emploi rural rémunérateur.**

- De façon générale, il faudrait poursuivre la réflexion sur **l'incorporation éventuelle d'une composante d'ERD aux interventions d'urgence**, dans une perspective de développement à long terme. Afin de valoriser le potentiel des futures générations de ruraux, **les besoins de la jeunesse rurale doivent être pris en compte.** Ces considérations s'appliquent tout particulièrement aux pays en situation de crise prolongée, où la promotion de l'ERD préparerait de manière constructive un redressement durable et ouvert à tous.

Les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS)

L'agriculture joue un rôle central dans l'économie rurale de la plupart des pays en développement. L'appui à la jeunesse rurale et aux jeunes agriculteurs fait partie des activités de la FAO depuis quatre décennies. Les jeunes des zones rurales réussiront à s'impliquer activement dans la concrétisation des objectifs socioéconomiques à condition de recevoir un soutien adéquat et des moyens d'accéder à des ressources leur permettant de réaliser pleinement leur potentiel. En réponse aux difficultés rencontrées par la jeunesse en milieu rural, ESP a lancé en 2004 le modèle des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes (JFFLS), qui est actuellement appliqué dans 16 pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Ce réseau d'écoles combine le soutien à la formation technique et la promotion de l'emploi. Il est la manifestation concrète des liens qui existent entre l'emploi rural, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Grâce à sa facilité d'adaptation aux besoins nationaux, cette méthode d'apprentissage peut s'appliquer dans des situations et auprès de populations très différentes; elle figure parmi les principales activités de plusieurs programmes conjoints des Nations Unies sur la jeunesse, l'emploi et la migration, et de divers projets d'urgence et autres initiatives au titre du Programme de coopération techniques (PCT). Les évaluations de terrain ont montré que cette approche, très valorisante pour les jeunes, développe leurs compétences entrepreneuriales et techniques pour en faire de jeunes adultes motivés et en bonne santé. En outre, elle a renforcé les capacités opérationnelles et politiques des institutions nationales dans le domaine de l'emploi rural des jeunes. Dans les pays qui participent au programme des écoles pratiques d'agriculture, les principaux partenaires sont: les ministères de l'agriculture, de l'éducation, du travail, de la jeunesse et du commerce; les organisations et groupements de producteurs et d'agriculteurs, les syndicats, les organisations de promotion du commerce équitable, les organisations de jeunes ainsi que des organismes du système des Nations Unies, comme l'OIT, le PNUE et l'ONUDI.

La page web FAO/OIT consacrée aux écoles pratiques d'agriculture se trouve à l'adresse: <http://www.fao-ilo.org/fao-ilo-youth/fao-ilo-jffls/fr/>

3 Conclusions et voie à suivre

L'emploi rural décent est une condition indispensable à la croissance durable de la productivité agricole et à l'accès amélioré des ruraux pauvres à la nourriture. Eu égard aux liens qui unissent l'emploi et les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité), les Raisons d'agir montrent combien il est urgent de faire converger les politiques qui préconisent des interventions dans le secteur de l'emploi et dans celui de l'agriculture comme moyen de lutter contre la faim.

La participation de la FAO à la promotion du travail décent au service de la sécurité alimentaire dans les zones rurales est cruciale. Tandis que l'OIT dirige le programme d'action mondial pour l'emploi et le travail décent, les deux organisations partagent une longue histoire de collaboration officielle depuis la signature, en 1947, d'un Accord-cadre de coopération et plus récemment, d'un Protocole d'accord (en 2004). Dans ce contexte, la FAO a surtout œuvré à la promotion de l'emploi dans les divers sous-secteurs de l'agriculture – notamment élevage, foresterie, pêches et gestion des ressources naturelles, mais aussi transformation et vente des produits. L'avantage comparatif de la FAO réside dans l'appui qu'elle apporte de longue date à la sécurité alimentaire et au développement agricole et rural. Par ailleurs, la FAO possède un vaste savoir-faire au sujet des petits emplois agricoles détenus par des indépendants ou des salariés du secteur informel, lesquels forment la majorité des travailleurs exposés à l'insécurité alimentaire dans les pays en développement.

La FAO s'est donnée pour mandat d'améliorer les niveaux nutritionnels, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et de contribuer à l'essor de l'économie mondiale. **L'Organisation a donc de grandes responsabilités dans ce contexte, par le biais des partenariats mondiaux et régionaux** auxquels elle participe et de la deuxième décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), sur le thème «Plein emploi et travail décent pour tous». L'avantage comparatif de la FAO est crucial en matière de promotion du travail décent dans les zones rurales. L'Organisation possède également la capacité et la responsabilité d'attirer l'attention de la communauté mondiale sur les problèmes de l'emploi rural, par l'intermédiaire entre autres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), qui joue un rôle unique en tant que plate-forme internationale et intergouvernementale ouverte à tous sur les questions de sécurité alimentaire.

À l'échelle nationale, sous-régionale et régionale, **tous les bureaux décentralisés de la FAO** peuvent capitaliser sur leurs rapports d'étroite collaboration avec d'autres partenaires du développement qui soutiennent activement l'emploi décent, en particulier l'OIT, et avec les parties prenantes des secteurs agricole et rural au niveau national, à savoir les ministères de l'agriculture, les organisations, initiatives et enceintes régionales ainsi que les organisations de producteurs et les coopératives. Cette collaboration de longue date permet aux bureaux décentralisés de la FAO de promouvoir des réseaux ouverts à tous qui favorisent une approche intégrée, indispensable pour aborder ce problème de développement dans toute sa complexité.

Dans toutes les régions, plusieurs interventions de sécurité alimentaire et de développement agricole et rural, dont celles soutenues par la FAO³⁰, contribuent déjà à une ou plusieurs des dimensions nécessaires pour promouvoir des emplois ruraux décents, qu'il s'agisse de renforcer la création d'emplois ou de revenus, de réduire les disparités entre les femmes et les hommes dans l'agriculture, de valoriser des zones rurales à l'intention des jeunes, d'améliorer la qualité des emplois ruraux ou de former une main-d'œuvre rurale plus qualifiée. **Il s'agira à l'avenir d'opérer une transition stratégique vers des interventions misant sur l'emploi, dans le but favoriser la sécurité alimentaire et le développement agricole et rural.** Ces mesures ouvriront la voie à des transitions plus justes et à une croissance rurale plus durable et inclusive, contribuant ainsi directement à la sécurité alimentaire et à un monde libéré de la faim.

³⁰ Voir l'Annexe pour de plus amples détails sur les programmes en cours de la FAO pour chacun des thèmes prioritaires en matière d'emploi rural décent.

Annexe

Programmes actuels de la FAO pour chacun des thèmes prioritaires

Thème prioritaire	Programmes et services responsables au sein de la FAO
<p>1. Promotion d'investissements agricoles durables axés sur l'emploi, à l'appui du développement rural durable et de la sécurité alimentaire pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Activités liées aux investissements agricoles responsables (TCI, EST, TCSP, NRL) • Activités de l'Organisation visant le secteur agroalimentaire, les infrastructures rurales, les liens avec les marchés et les chaînes de valeur, destinées à mettre en place des modèles commerciaux ouverts à tous (AGS, EST) • Processus régionaux pour la promotion des investissements au service du développement agricole et rural, comme le NEPAD/PDDAA pour l'Afrique • Emplois verts et Initiative «Économie verte et agriculture» (chefs de file: NRC et Groupe de travail interdépartemental sur Rio+20) • Programme de renforcement des capacités en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, pour favoriser l'accès aux marchés et la protection des consommateurs (AGND) • Pratiques innovantes en matière d'accès à l'emploi: Parité hommes-femmes et jeunesse rurale • <u>Technologies de l'information et de la communication au service du développement agricole</u> • <u>Éducation de la population rurale</u> • Planification des cadres de programmation par pays de la FAO (TCSP et tous les départements s'occupant d'assistance aux politiques de développement rural – en particulier ES, ESA, ESP, avec les départements techniques ou les bureaux régionaux selon le secteur) • Groupe de travail interdépartemental sur le développement rural et territorial • Démarches territoriales participatives et négociées (NRL) • <u>Programme sur la qualité liée à l'origine géographique (AGND)</u> • <u>Alliance internationale «Forest Connect» (FO)</u> • <u>Initiative «Growing Forest Partnerships» (FO)</u>
<p>2. Appui à l'analyse ventilée par sexe et par âge concernant les marchés ruraux du travail et les conditions d'emploi dans l'économie rurale informelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données Agro-genre (RAF, adaptation en cours par REU) • Cadre structuré des statistiques sur la parité hommes-femmes dans l'agriculture (lancé en Asie du Sud-Est, mais appliqué aussi en Asie centrale par REU) • Profils de pays de la FAO (Malawi, Tanzanie, Ghana) (ESP) • Collaboration et action sur les données relatives au travail des enfants (ESS/ESP) • Études sur les marchés ruraux du travail et la pauvreté (FAOLAC) • Renforcement des capacités et collecte de données sexospécifiques par le biais des recensements agricoles (FAORAP)
<p>3. Promotion de conditions de travail décentes dans le secteur agricole par la mise en commun et l'intensification des efforts déployés par l'Organisation en faveur d'une production agricole durable et soucieuse d'équité sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques agricoles et manufacturières, intensification durable des cultures et agriculture intelligente face au climat (AGP, AGA, AGND, NR, AGP, FI, FO) • Programme de gestion intégrée de la production et des ravageurs et divers programmes d'écoles pratiques d'agriculture (AGP) • Approches fondées sur les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes, à l'appui du renforcement des capacités et de la création d'emplois (ESP) • Forum mondial de la banane (EST) • Activités de la FAO sur les normes volontaires – culturelles, environnementales et sociales – et la certification (EST, AGND, AGS, AGA, FI, NRC) • Programme ACP relatif aux produits de base agricoles, financé par l'Union européenne (EST) • Cadres de programmation par pays de la FAO (TCSP) • Initiatives sur les questions liées à l'emploi dans différents sous-secteurs de l'agriculture (activités sur la pêche durable et le travail des enfants dans le secteur des pêches (FI), analyse des questions de gouvernance et d'emploi dans le secteur de l'élevage (AGA). • Directives sur le droit à l'alimentation (ESA) • Directives volontaires sur le foncier (NRC) • Développement durable des bioénergies (NRC) • <u>Programme de développement des entreprises forestières communautaires (FO)</u> • Forum mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition (ESA)
<p>4. Plaidoyer en faveur de la promotion de l'ERD comme stratégie essentielle pour s'adapter et faire face aux catastrophes, aux crises économiques et à d'autres urgences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Initiative sur la flambée des prix des denrées alimentaires de la FAO: Guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires, séminaires régionaux et sous-régionaux sur les politiques et Analyse des décisions en matière de politiques alimentaires et agricoles</u> • Analyses des coûts et avantages de la protection sociale fondée sur les droits, notamment les garanties d'emploi et les transferts en espèces en faveur de l'alimentation et de la sécurité nutritionnelle (FAORAP, ESA) • Examen de la crise alimentaire à travers le prisme des sexospécificités • La réduction des risques de catastrophe et les secours d'urgence et le relèvement en faveur de la protection et du rétablissement des moyens d'existence agricoles (TCE, ESP)

Bibliographie

- Barrett, C.B., Reardon, T. et Webb, P. (2001), «*Nonfarm Income Diversification and Household Livelihood Strategies in Rural Africa: Concepts, Dynamics, and Policy implications*» dans *Food Policy* Vol. 26, pp. 315-331.
- von Braun, J. (1995), «*Employment for poverty reduction and food security*», IFPRI, Washington D.C.
- Compton, J., Wiggins, S., et Keats, S. (2010), «*Impact of the global food crisis on the poor: what is the evidence?*», Overseas Development Institute, ODI, Royaume-Uni.
- SCBD (Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique) – PNUE (2011) «*Incentive measures for the conservation and sustainable use of biological diversity Case studies and lessons learned*», Montréal.
- Cromwell, E. et R. Slater (2004), «*Food Security and Social Protection*», Article rédigé pour le DFID, ODI, Londres.
- Dewbre, J., Cervantes-Godoy, D. et Sorescu, S. (2011), «*Agricultural Progress and Poverty Reduction: Synthesis Report*», OECD Food, Agriculture and Fisheries Working Papers, n° 49, Éditions OCDE.
- DFID (2004), «*Agriculture, growth and poverty reduction*», DFID.
- Drèze, J. et Sen, A. (1989), «*Hunger and Public Action*», Oxford University Press, Oxford.
- FAO (2001), «*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*» FAO, Rome.
- FAO (2002), «*Promoting Farm/Non-Farm Linkages for Rural Development – Case Studies from Africa and Latin America*», FAO, Rome.
- FAO (2007), «*Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles. Volume 1 – Programme mondial du recensement de l'agriculture 2010*», Collection FAO: Développement statistique n° 11, FAO, Rome.
- FAO (2008), «*Sécurité alimentaire: l'information pour l'action, Guides pratiques – Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire*», FAO, Rome.
- FAO (2009a), «*Comment nourrir le monde en 2050*», FAO, Rome.
- FAO (2009b), «*Emplois verts*», Unasylva n° 233, Vol. 60, 2009/3, Rome.
- FAO (2009c), «*Pathways to success. Success stories in agricultural production and food security*», FAO, Rome.
- FAO (2010a), «*L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde: Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*», FAO, Rome.
- FAO (2010b), «*La volatilité des prix sur les marchés agricoles*», Synthèses, FAO, Rome.
- FAO (2010c), «*Políticas de mercado del trabajo y pobreza rural en América Latina*», FAO, Santiago, Chili.
- FAO (2010d), «*Latin America's Agricultural Boom and Persistence of Rural Poverty: Some Reflections*», FAO, Santiago, Chili.
- FAO (2010e), «*Politiques et institutions à l'appui des petites exploitations agricoles*», Comité de l'agriculture, vingt-deuxième session, Rome 16-19 juin 2010, FAO, Rome.
- FAO (2010f), «*Programme d'action en faveur de l'agriculture familiale*», trente-et-unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Panama.
- FAO (2011a), «*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*», FAO, Rome.
- FAO (2011b), «*Guidance on how to address rural employment and decent work concerns in FAO country activities*», FAO, Rome.
- FAO (2011c), «*Guide pour l'action à l'intention des pays confrontés à la flambée des prix des denrées alimentaires*», FAO, Rome.
- FAO (2011d), «*Table ronde: Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements agricoles favorables aux petits exploitants*», Point Vv. Comité de la sécurité alimentaire mondiale, trente-septième session, 17-22 octobre 2011, Rome.
- FAO, BID (2007), «*Políticas para la agricultura familiar en América Latina y el Caribe*», sous la direction de Soto Baquero, F., Fazzone, M. R., Falconi, C., FAO, Santiago, Chili.
- FAO, FEM, Banque mondiale, PNUD, PNUE, UNESCO, OMS (2009), «*Agriculture at a crossroads, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD) Global Report*», IAASTD, Washington D.C.
- FAO, FIDA, OIT (2010a), «*Genre et emploi rural: Comment sortir de la pauvreté? Notes d'orientations - numéros 1 à 7*» <http://www.fao.org/docrep/014/i2008f/i2008f00.htm>

- FAO, FIDA, OIT (2010b), «*Gender dimensions of agricultural and rural employment: Differentiated pathways out of poverty. Status, trends and gaps*», FAO, Rome.
- Fields, G. (2007), «*Economic Development, Labor Market and Poverty Reduction*», Policy and Issue Briefs 24, School of Industrial and Labor Relations, Cornell University.
- Foresight (2011), «*The Future of Food and Farming. Final Project Report*», The Government Office for Science, Londres.
- Heintz, J. (2009), «*Employment, Economic Development, and Poverty Reduction: Critical issues and policy challenges*», paper commissioned for UNRISD Flagship Report on Poverty Project on Poverty Reduction and Policy, juin 2009, UNRISD, Genève.
- Hertz, T., Winters, P., de la O, A. P., Quiñones, E., Davis, B. et A. Zezza. (2009), «*Wage inequality in international perspective: Effects of location, sector, and gender*», Document de travail – FAO-FIDA-OIT, Atelier «*Gaps, trends and current research in gender dimensions of agricultural and rural employment: Differentiated pathways out of poverty*», Rome.
- Higgins, P. A. et Alderman, H. (1997), «*Labor and Women's Nutrition: The Impact of Work Effort and Fertility on Nutritional Status in Ghana*», *The Journal of Human Resources*, Vol. 32, n° 3, pp. 577-595.
- FIDA (2010a), «*Rapport sur la pauvreté rurale 2011. Nouvelles réalités, nouveaux défis: de nouvelles chances pour la prochaine génération*», FIDA, Rome.
- FIDA (2010b), «*From summit resolutions to farmers' fields: Climate change, food security and smallholder agriculture*», Proceedings of the Governing Council High-Level Panel and Side Events. FIDA, Rome.
- FIDA (2011), «*Feeding future generations – Young rural people today, prosperous farmers tomorrow*», Débat pendant la plénière du groupe d'experts de haut niveau, trente-quatrième session du Conseil des Gouverneurs, FIDA, Rome.
- OIT (2006), «*Foire aux questions sur le travail décent: Faire du travail décent un objectif mondial*», OIT, Genève.
- OIT (2008), «*Promotion of rural employment for poverty reduction*», Rapport pour la Conférence internationale du travail, quatre-vingt-dix-septième session, OIT, Genève.
- OIT (2009), «*Surmonter la crise: un Pacte mondial pour l'emploi*», adopté par la Conférence internationale du travail, quatre-vingt-dix-neuvième session, Genève.
- OIT (2010a), «*Intensifier la lutte contre le travail des enfants*», Rapport du Directeur général, Conférence internationale du travail, quatre-vingt-dix-neuvième session, Genève.
- OIT (2010b), «*Global employment trends for youth*», Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2010c) «*Changement climatique et travail: l'objectif d'une «transition juste»*», Journal international de recherche syndicale 2010, Vol. 2, n° 2, Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2011a), «*Enfants dans les travaux dangereux. Ce que nous savons. Ce que nous devons faire*», Bureau international du travail, Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC), Genève.
- OIT (2011b), «*Global Employment Trends 2011. The challenge of a job recovery*», Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2011c), «*Promoting Decent Work in a Green Economy*», ILO Background Note to *Towards a green economy: Pathways to sustainable development and poverty eradication, PNUE, 2011*.
- OIT (2011d), «*Global Employment Trends for Youth: 2011 update*», octobre 2011. Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2011e), «*La sécurité alimentaire par le travail décent*», Note d'orientation rurale, Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2011f), «*Strengthening rural labour inspection for high-quality and productive jobs*», Policy Brief, Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2011g), «*Safety and Health in Agriculture*», Bureau international du travail, Genève.
- OIT (2012), «*Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi*», Bureau international du travail, Genève.
- OIT, FAO, UITA (2007), «*Agricultural workers and their contribution to sustainable agriculture and rural development*», OIT, FAO, UITA, Genève.
- Khan, A. (2007), «*Employment and the MDGs – Analytics of the Linkage in the Context of an Accelerated Effort to Achieve the MDGs*», Bangladesh Development Studies, Vol. XXXI, n° 1 et 2.
- Khan, A. R. (2008), «*The Employment-MDGs Linkages*», Poverty in Focus n° 16 Jobs, Jobs, Jobs the Policy Challenge, International Poverty Centre (IPC) – PNUD, décembre 2008.

- Maxwell, S. et Frankenberger, T. (1992), «*Household food security: Concepts, indicators, and measurements: A technical review*», UNICEF/FIDA.
- ODI (2007), «*Rural employment and migration: in search of decent work. New thinking on rural employment is needed to create more and better rural jobs*», ODI, Londres.
- ODI (2011), «*Jobs, growth and poverty: what do we know, what don't we know, what should we know?*», Background Note, mai 2011, ODI, Londres.
- Osmani, S.R. (2004), «*The Employment Nexus Between Growth And Poverty: An Asian Perspective*», Rapport rédigé pour l'Agence suédoise de coopération et d'aide au développement international (ASDI), Stockholm et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York.
- Oya, C. (2010), «*Rural inequality, wage employment and labour market formation in Africa: Historical and micro-level evidence*», Working Paper n° 97, août 2010, Policy Integration Department, OIT, Genève.
- Quiñones, E. J., De la O-Campos, A. P., Rodríguez-Alas, C., Hertz, T. et Winters, P. (2009), «*Methodology for Creating the RIGA-L Database*», élaboré pour le projet Activités rurales génératrices de revenus (RIGA) de la Division Économie du développement agricole, ESA, décembre 2000, FAO, Rome.
- Rossi, A., et Lambrou, Y. (2009), «*Making sustainable biofuels work for smallholder farmers and rural households: issues and perspectives*», FAO, Rome.
- Slater, R. et McCord, A. (2009): «*Social Protection, Rural Development and Food Security*», Issue paper on the role of social protection in rural development, septembre 2009, ODI, Londres.
- Stamoulis, K. et Zezza, A. (2003), «*A Conceptual Framework for National Agricultural, Rural Development, and Food Security Strategies and Policies*», Document de travail n° 03-17 de la Division Économie du développement agricole, ESA, novembre 2003, FAO, Rome.
- ONU (2010), «*Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2010*», Organisation des Nations Unies, New York.
- ONU, (2010): «*Cadre global d'action actualisé*», Groupe d'action de haut niveau des Nations Unies sur la crise alimentaire mondiale.
- ONU/DAES (2008), «*World Population Prospects. The 2008 Revision. Highlights*», Département des affaires économiques et sociales de l'ONU/Division de la population vii World Population Prospects, New York.
- PNUD-Fonds espagnol pour la réalisation des OMD (2007), «*MDG Achievement Fund Terms of Reference for Thematic Window on Youth, Employment and Migration*». PNUE (2004), «*Childhood Pesticide Poisoning. Information for Advocacy and Action*», élaboré pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Suisse.
- PNUE (2004b), «*The use of economic instruments in environmental policy: opportunities and challenges*», PNUE, Genève.
- PNUE (2011), «*Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*», PNUE, Genève.
- HCDH et FAO (2010), «*Le droit à une alimentation suffisante*», Fiche d'information n° 34, Haut Commissariat aux droits de l'Homme, ONU, Genève <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet34fr.pdf>
- UNRISD (2011), «*Combating Poverty and Inequality: Structural Change, Social Policy and Politics*», UNRISD, Genève.
- Upton, M. et Otte, J. (2004), «*Pro-Poor Livestock Policies: Which Poor to Target?*», Research Report, DFID. www.dfid.gov.uk/r4d/PDF/Outputs/Livestock/PPLPIrep-ipalp_targetgroups.pdf
- Winters, P., de la O, A.P., Quiñones, E.J., Hertz, T., Davis, B., Zezza, A., Covarrubias, K., et Stamoulis, K. (2008), «*Rural wage employment in developing countries*», FAO, Rome.
- Banque mondiale (2007a), «*World Development Report 2008: Agriculture for development*», Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2007b), «*From Agriculture to Nutrition: Pathways, Synergies, and Outcomes*», Banque mondiale, Washington D.C.
- Banque mondiale (2008), «*Guidance for responses from the Human Development Sectors to rising food prices*», Banque mondiale, Washington D.C.

Glossaire

Agriculture – Comprend les cultures et l'élevage, ainsi que la foresterie, la pêche et la mise en valeur des ressources en terres et en eau.

Égalité des sexes – L'égalité des sexes désigne une situation dans laquelle les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits, des mêmes possibilités et des mêmes avantages dans la vie civile et politique. L'égalité des sexes est la participation égale des femmes et des hommes à la prise de décisions, leur capacité égale d'exercer leurs droits humains, leur égalité dans l'accès aux ressources et aux bienfaits du développement, et leur maîtrise, ainsi que des possibilités égales en matière d'emploi et quant à tous les autres aspects de leurs moyens d'existence (FAO, page web «Pourquoi parler de genre?» <http://www.fao.org/gender/gender-home/gender-why/pourquoi-parler-de-genre/fr/>, FAO-FIDA-OIT, 2010, FAO 2011/SOFA).

Emploi agricole – L'emploi agricole s'entend de l'emploi indépendant et du travail salarié dans le secteur agricole (FAO, 2011)

Emploi agricole hors exploitation – Comprend les emplois salariés agricoles et les emplois non agricoles.

Emploi agricole dans les exploitations – Désigne la catégorie des exploitants indépendants, qu'il s'agisse de production végétale ou animale (Valdés et al., 2009).

Emploi informel – L'emploi informel inclut les types d'emploi suivants: a) les travailleurs à leur propre compte occupés dans leur propre entreprise du secteur informel; b) les employeurs occupés dans leur propre entreprise du secteur informel; c) les travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou informel; d) les membres de coopératives informelles de producteurs; e) les salariés exerçant un emploi informel dans des entreprises du secteur formel ou informel, ou dans des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés; s'il en existe, les salariés occupant un emploi formel dans une entreprise du secteur informel devraient être exclus de l'emploi informel; f) les travailleurs à leur propre compte engagés dans la production de biens exclusivement pour l'usage final propre de leur ménage, s'ils sont considérés comme employés (Groupe de Delhi, 2011-à paraître; OIT, 2003).
http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/meetingdocument/wcms_087569.pdf.

Emploi non agricole – L'emploi non agricole inclut le travail indépendant et le travail salarié en dehors du secteur agricole (FAO, 2011).

Emploi rural – L'emploi rural désigne toute activité, toute profession, toute entreprise ou tout service qui est le fait de ruraux, en échange d'une rémunération, d'un bénéfice ou d'un gain familial en espèces ou en nature, ou sous la contrainte, y compris sous contrat écrit ou verbal, explicite ou implicite, et que l'activité soit indépendante ou non, à temps partiel, à plein temps ou occasionnelle. L'emploi rural recouvre l'emploi agricole et non agricole et inclut la production de biens et services économiques pour l'usage final propre et celui du ménage (FAO, 2011)

Emploi vulnérable – L'emploi vulnérable est constitué par la somme des travailleurs pour leur propre compte (travailleurs indépendants sans employés) et des travailleurs familiaux non rémunérés. Les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs pour leur propre compte sont moins susceptibles de posséder un emploi formel et sont plus exposés aux cycles économiques, ce qui justifie l'utilité d'un indicateur sur l'emploi vulnérable pour évaluer les progrès accomplis en matière de travail décent. Un taux élevé d'emploi vulnérable peut trahir une situation de pauvreté diffuse. La part de l'emploi vulnérable par rapport au total des emplois est indicative de la prévalence du secteur informel, surtout dans les économies et les régions les moins développées. Toutefois, les chiffres de l'emploi vulnérable doivent être lus en association avec d'autres indicateurs du marché du travail, notamment le chômage et la pauvreté au travail (OIT, 2009).

Jeunes – Pour l'ONU, le terme «la jeunesse» désigne le groupe des personnes âgées entre 15 et 24 ans (sans préjudice des définitions adoptées par ses États Membres). Cette définition a été approuvée par l'Assemblée générale (voir A/36/215 et résolution 36/28, 1981). Sur les questions d'âge légal pour l'admission à l'emploi, l'instrument de référence est la Convention de l'OIT sur l'âge minimum adoptée en 1973. Cette convention précise que l'âge minimum d'admission à tout type d'emploi ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à 15 ans. Tout pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées peut, dans un premier temps, réduire l'âge minimum à 14 ans. Les principales exceptions à cette règle sont les suivantes: a) les travaux légers, qui peuvent être autorisés sous certaines conditions aux enfants à partir de 12 ou 13 ans; b) les travaux dangereux, qui ne seront autorisés qu'à un âge plus avancé (18 ans). Pour le secteur agricole, les dispositions de la Convention s'appliquent au minimum aux plantations et autres entreprises agricoles exploitées principalement à des fins commerciales, mais une exclusion temporaire peut être justifiée pour les entreprises familiales ou de petites dimensions produisant pour le marché local et n'employant pas régulièrement des travailleurs salariés. (ONU/DAES, <http://social.un.org/index/Youth/FAQs.aspx>).

Pauvreté au travail – Les travailleurs pauvres sont les personnes i) qui ont un emploi et ii) vivent dans un ménage dont les revenus et le niveau de consommation sont au-dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté des travailleurs représente la part des travailleurs pauvres d'une catégorie déterminée, exprimée en pourcentage du

nombre total des personnes employées dans cette catégorie (OCDE, Glossary of Statistical Terms; BIT, 2010, Indicateurs clés du marché du travail (7^e édition).

Petites et moyennes entreprises agricoles (PMEA) – Les PMEAs sont des entreprises indépendantes (en aucun cas des filiales) qui emploient moins d'un nombre déterminé de salariés. Les petites exploitations sont en général des fermes familiales, pratiquant l'agriculture de subsistance ou de rente, qui peuvent utiliser beaucoup ou peu d'intrants, être mécanisées ou non, et qui recourent généralement à une main-d'œuvre abondante. Les moyennes et grandes entreprises agricoles sont surtout implantées dans les villes où elles peuvent réaliser des économies d'échelle et disposer d'infrastructures. Les grandes entreprises dépendent souvent de sociétés multinationales à la suite d'opérations d'intégration verticale et horizontale (Banque mondiale 2007; FIDA and IIED 2010; OCDE 2005).

Producteurs à petite échelle ou petits producteurs – Il n'existe pas de définition unique pour ce terme. En se fondant sur la taille de l'exploitation, la catégorie des petits producteurs désigne généralement les ménages qui possèdent moins de 2 hectares. Toutefois, le classement des exploitations selon la taille varie considérablement d'un pays à l'autre et ce critère ignore d'autres dimensions importantes. Par conséquent, la FAO adopte une définition plus large qui inclut les exploitants dont la production et le rendement sont réduits, dont le capital et le niveau d'éducation sont faibles, qui ne disposent pas des compétences nécessaires pour participer aux marchés, qui produisent avant tout pour leur consommation propre et qui ont largement recours au travail familial. En effet, ce terme désigne habituellement les unités de production qui emploient essentiellement une main-d'œuvre familiale et occasionnellement une main-d'œuvre supplémentaire (FAO, 2010; FAO, 2011).

Protection sociale – La protection sociale est l'un des quatre piliers de l'Agenda pour le travail décent. Étendre la protection sociale aux petits producteurs et aux autres travailleurs ruraux comporte l'adoption de mécanismes visant à assurer la sécurité et la santé au travail, la protection sociale, des conditions de travail adéquates et à combattre le VIH/SIDA et d'autres grandes maladies. Conscient de l'importance de la protection sociale pour tous, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) a adopté, en avril 2009 l'Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale. Cette initiative de politique sociale à l'échelle mondiale vise à encourager l'adoption de stratégies intégrées favorisant l'accès pour tous aux services sociaux essentiels et à la sécurité des revenus. Elle souligne la nécessité de mettre en œuvre des politiques intégrées, cohérentes et coordonnées de protection sociale et d'emploi afin de garantir des prestations et des transferts sociaux tout au long de la vie, surtout pour les groupes vulnérables (OIT, 2011).

Sécurité alimentaire – La définition de la sécurité alimentaire englobe les quatre aspects suivants: i) les disponibilités alimentaires, qui sont déterminées par l'offre; ii) l'accès à la nourriture, qui dépend essentiellement du pouvoir d'achat, de l'intégration des marchés, de l'accès physique aux marchés et de l'accès à d'autres ressources – terre, dispositifs de protection sociale, stratégies d'adaptation informelles; iii) la stabilité dans le temps de l'accès aux aliments et de leur disponibilité et enfin iv) l'utilisation des aliments (apports énergétiques suffisants, régime alimentaire varié permettant l'apport des micronutriments nécessaires).

Travail décent – Le travail décent implique la possibilité d'accéder à un travail productif et justement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et une protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté d'exprimer ses revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent sa vie, l'égalité des chances et de traitement pour tous, femmes et hommes. (OIT, 2006).

Travail des enfants – Un enfant s'entend de toute personne âgée de moins de 18 ans. Le travail des enfants est défini en fonction de l'âge d'un enfant, des heures et conditions de travail, des activités effectuées et des dangers impliqués. Le travail des enfants est un travail qui empiète sur la scolarisation obligatoire et nuit à la santé et au développement personnel. La Convention n° 138 de l'OIT concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973) (ratifiée par 156 pays) fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans en règle générale (la convention permet certaines adaptations dans des circonstances spécifiques). Pour le travail considéré comme dangereux, l'âge est de 18 ans. La Convention n° 182 de l'OIT concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants (1999) définit celles-ci comme toutes les formes d'esclavage, la traite des enfants, le recrutement forcé en cas de conflit armé, l'utilisation des enfants dans des activités illicites, l'exploitation sexuelle et le travail dangereux. Le travail dangereux doit être répertorié à l'échelle nationale. Il s'agit de travail qui, par sa nature ou par les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants (FAO, 2010). Les enfants astreints au travail sont par conséquent un sous-ensemble des enfants employés pour des activités productives. Certains enfants n'ont pas l'âge minimum pour travailler dans leur pays (14, 15, 16 ans – à l'exclusion des cas où des travaux légers sont autorisés dès 12 ou 13 ans) et d'autres, âgés de moins de 18 ans, sont soumis aux pires formes de travail des enfants (notamment à des tâches dangereuses), qui ne sont pas autorisées avant l'âge de 18 ans, ou sont concernés par les diverses formes d'esclavage, la traite des enfants, le recrutement forcé en cas de conflit armé, l'utilisation des enfants pour des activités illicites ou l'exploitation sexuelle. Cette définition exclut par conséquent tous les enfants qui sont au-dessous de l'âge requis pour entreprendre des activités légères pendant quelques heures par semaine et ceux qui ont dépassé l'âge minimum et ne sont pas astreints à des tâches dangereuses. Dans le contexte de l'agriculture familiale et autres entreprises familiales en milieu rural, il importe d'être conscient qu'une certaine participation des enfants à des tâches non dangereuses peut être positive puisqu'elle contribue à la sécurité alimentaire et au transfert des compétences d'une génération à la suivante.

Acronymes

ADM	Analyse des marchés
AGA	Division de la production et de la santé animales (FAO)
AGND	Élément «nutrition» de la Division de la protection des consommateurs et de la nutrition (AGN)
AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGS	Division des infrastructures rurales et des agro-industries (FAO)
ASDI	Agence suédoise de coopération et d'aide au développement international
BEFS	Projet sur la bioénergie et la sécurité alimentaire (FAO)
BEFSCI	Projet des critères et indicateurs sur la bioénergie et la sécurité alimentaire (FAO)
BID	Banque interaméricaine de développement
BM	Banque mondiale
BPA	Bonnes pratiques agricoles
BPF	Bonnes pratiques de fabrication
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEE	Commission économique pour l'Europe (Nations Unies)
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CUA	Commission de l'Union africaine
DFID	Département du développement international (Royaume-Uni)
EGP	Programme national de création d'emplois (Bangladesh)
ERD	Emploi rural décent
ES	Département du développement économique et social (FAO)
ESS	Division de la statistique (FAO)
EST	Division du commerce et des marchés (FAO)
ESP	Division de la protection sociale (FAO)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FI	Département des pêches et de l'aquaculture (FAO)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMB	Forum mondial de la banane
FO	Département des forêts (FAO)
GBEP	Partenariat mondial sur les bioénergies
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GESS	Plate-forme sur l'extension mondiale de la sécurité sociale (OIT)
ICMT	Indicateurs clés du marché du travail
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IICA	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
IPEC	Programme international pour l'élimination du travail des enfants (OIT)
MAEC	Ministère des Affaires étrangères et de la coopération espagnol
MCR	Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NR	Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (FAO)
NRC	Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers (FAO)
NREGA	Loi relative à la garantie de l'emploi rural (Inde)
NREGS	Programme de garantie de l'emploi rural (Inde)
NRL	Division des terres et des eaux (FAO)
ODI	Institut du développement outre-mer (Royaume-Uni)
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail des Nations Unies/BIT Bureau international du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU/DAES	Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

OPS	Organisation panaméricaine de la santé
OS	Objectif stratégique
PAM	Programme alimentaire mondial
PCNU	Programme conjoint des Nations Unies
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PIB	Produit intérieur brut
PITEA	Partenariat international de coopération sur le travail des enfants et l'agriculture
PMEA	Petites et moyennes exploitations agricoles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RAF	Bureau régional pour l'Afrique (FAO)
RAP	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (FAO)
REU	Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (FAO)
RIGA	Activités rurales génératrices de revenus
RIMISP	Centre latino-américain pour le développement rural
RMA	Recensement mondial de l'agriculture
RO	Résultat de l'Organisation (FAO)
SIMPOC	Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants
SOFA	Rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
SPS	Socle de protection sociale
SST	Sécurité et santé au travail
TCE	Division des urgences et de la réhabilitation (FAO)
TCI	Division du Centre d'investissement (FAO)
TCP	Programme de coopération technique (FAO)
TCSP	Service d'appui à l'assistance aux politiques (FAO)
TME	Tendances mondiales de l'emploi
UA	Union africaine
UITA	Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
WIEGO	Femmes dans l'emploi informel: globalisation et organisation



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
Téléphone: + 39 0657051
www.fao.org

